

LES AMITIÉS FORÉZIENNES ET VELLAVES

Revue Littéraire. Artistique et
Economique d'Action régionale.



PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS
A SAINT-ÉTIENNE, RUE DE LA PAIX, 1

Avril mil neuf cent vingt-cinq

Prix : trois francs.

Quatrième Année. — N° 5.

LES AMITIÉS FORÉZIENNES ET VELLAVES

Rédaction et Administration :

TÉLÉPHONE :
10-90

SAINT-ÉTIENNE
Rue de la Paix, 1

CHEQUES POSTAUX
Compte-Courant
99-33 Lyon

COMITÉ D'ADMINISTRATION :

Directeur : LOUIS RIMAUD

Secrétaire de la rédaction :
PAUL COUCHOUD

Rédacteur en chef :
JEAN TENANT

ALBERT BOUDON-LASHERMES
GUY CHASTEL, ALBERT DÉCHELETTE, MARIUS DELOMIER,
JEAN-E. DUFOUR, CÉSAIRE FABRE, ANDRÉ PORTE, AIMÉ REBAUD,
PIERRE VARILLON.

ABONNEMENT ANNUEL : France, 30 francs ; Étranger, 45 francs
Le numéro, 3 francs.

Un numéro spécimen est adressé sur demande accompagnée de l'envoi de 2 fr. 50 en timbres poste.

SOMMAIRE

Charles Andrieux : Le Souvenir de la Reine Margot en Auvergne (<i>fin</i>).....	297
Joseph Pérard : Poèmes	303
Edouard Perrin : Un agent royaliste sous le Consulat (<i>fin</i>).....	305
Jacques Le Griel : Voyage à Giverny.....	325
Georges Deherme : Un Zoïle.....	334

LES CHRONIQUES

Par : Joseph Cholat, A. Boudon-Lashermes, Testis, André Létang, Guy Chastel, Edouard Borie, Louis Rimaud.

SALON de COIFFURE
POUR DAMES

* * *

M^{lle} MISSOUX

45, rue de la Bourse, 45

--- SAINT-ÉTIENNE ---

Spécialiste pour les soins des cheveux
Applications de teintures modernes
Sécurité absolue, Ondulations, Postiches

* * *

PARFUMERIE DE MARQUE

PHOTO-PALETTE

M. ROYET

3, Rue Georges-Teissier, 3

(Ex-rue de la Loire)

FOURNITURES COMPLÈTES

POUR

PHOTOGRAPHIE

PATHÉ-BABY

BEAUX-ARTS

ARTS DÉCORATIFS

« ART ET PHOTO »

REVUE RÉGIONALE ILLUSTRÉE
paraissant le 1^{er} de chaque mois

Le Numéro 0.40. Abonnement 1 an : 4 fr.

Fourrures E. MARTHELOT

L. MOULIN & PETIT, Succrs

6 et 8, rue Rougel-de-Lisle,
et rue Francis-Garnier, 4

SAINT-ÉTIENNE
R. C. 3501.

! DERNIÈRES CRÉATIONS !

LE PLUS GRAND CHOIX

LES MEILLEURS PRIX

Seule Maison de la Place spécialisée dans la fabrication et la vente
de la FOURRURE

LES SUCCESSEURS DE

G. THIÉRY & C^{ie}

Société Anonyme


VÊTEMENTS

POUR HOMMES ET ENFANTS

2 & 4 Place du Peuple - SAINT-ETIENNE - 20 Rue du Général-Foy.

L'importance de nos Assortiments dans tous les Articles nous permet d'assurer à nos Clients :

LE PLUS GRAND CHOIX LES MEILLEURS PRIX



GRENIER

Opticien diplômé

~ ~ 12, Rue Gambetta

LA MAISON QUI S'IMPOSE

en

Optique Médicale

Fournisseur des Hôpitaux
et Sociétés de Secours Mutuels

(Cabinet spécial pour l'examen gratuit de la vue)

B. G. Saint-Etienne 2100.

LE SOUVENIR DE LA REINE MARGOT

EN AUVERGNE

(Suite et fin)

On voit encore à Usson trois tours rondes, une porte, des traces de fortifications, un passage voûté, les restes d'une canalisation descendant du sommet vers le bas de la butte, enfin, près de l'emplacement où s'élevait jadis le donjon, une citerne assez bien conservée. On montre sur le versant sud les ruines du modeste hermitage qu'occupait le saint anachorète Denys Thelin, confident de Marguerite.

Il faut surtout aller visiter l'ancien village à gauche du grand porche d'entrée. Quel aspect lamentable il a ce pauvre village ruiné! Ce ne sont que maisons éventrées, murs lézardés, toitures effondrées. Des broussailles obstruent les portes des anciens logis, les cours intérieures ne sont que fouillis de ronces, d'orties et de chardons.

Il semble qu'un vent de mort a soufflé sur tout cela et a tout balayé, choses et gens!

Et cependant au milieu de cette désolation, on trouve des traces de la splendeur passée. On voit encore des linteaux de pierre sculptés, des fenêtres à meneaux, des entablements moulurés, de vieilles portes de bois qui ont conservé leurs ferrures et leurs clous.

Une dizaine de masures un peu moins délabrées ont

servi quelque temps d'abri à de pauvres cultivateurs, mais elles ont du être abandonnées et des maisons neuves se sont construites à l'ouest auprès de l'église; c'est Usson le neuf. On voit là une auberge, une école, la mairie.

Dans ce quartier moderne on remarque une belle construction du xvi^e siècle que l'on appelle improprement la maison de la reine Margot. Cette maison restaurée avec beaucoup de goût par M. de Matharel avait probablement servi de demeure à Antoine de Matharel (1) juge châtelain d'Usson. Il y a quelques années on avait organisé dans ce bâtiment un véritable petit musée. On y pouvait voir des livres d'heures ayant appartenu jadis à Marguerite de Valois, des peintures anciennes, des copies de vieux meubles. La maison est vide à présent, tout ce qu'elle contenait a été vendu aux enchères.

..

L'église d'Usson, fortement campée à l'ouest de la butte sur une petite plateforme naturelle s'avance comme un hardi promontoire, dominant les toits rouges du village et les ruines des premières enceintes; un étroit cimetière entoure le chevet.

Les pierres grises dont on s'est servi pour la construction achèvent de donner un air vénérable à ce curieux sanctuaire.

Dans l'ensemble l'église d'Usson date du xii^e siècle, mais elle a subi de multiples retouches et des chapelles latérales ont été ajoutées à diverses époques au xiv^e et au xv^e siècle, ce qui fait que le plan du bâtiment est un peu biscornu (2).

Elle est voûtée en berceau légèrement brisé. Le chevet qui à l'extérieur est carré se trouve semi-circulaire

(1) Les de Matharel ont leur tombeau dans l'église d'Usson.

(2) SALVETON, *Notice sur l'église d'Usson* (Bulletin Historique et Scientifique d'Auvergne, avril 1921).

à l'intérieur. A droite et à gauche s'ouvrent deux petites chapelles voûtées d'ogive. Le pavage de la nef a été légèrement exhaussé ce qui fait que les chapiteaux qui ornent les piliers ne sont guère qu'à deux mètres du sol.

Le clocher est moderne ainsi que le narthex et la voûte sous laquelle passe l'ancien chemin de ronde; au sud un porche du xv^e siècle sous un auvent.

Une petite chapelle s'ouvrant sur le collatéral de droite recevait les dépouilles des chevaliers de Jong (1). Dans cette chapelle on remarque un autel surmonté d'un fort curieux retable en bois sculpté. « Ce retable est constitué de pièces disparues du xv^e au xvii^e siècles, rassemblées au mieux en cet endroit pour les sauver de la destruction et provenant des dispositifs anciens aujourd'hui supprimés », écrit M. Salveton dans son intéressante notice sur l'église d'Usson.

La pièce la plus intéressante est certainement une statue équestre de saint Maurice, patron de la paroisse; cette statuette qui est en bois peint et mesure environ quarante centimètres de haut, paraît dater du xv^e siècle.

Le tabernacle en bois sculpté porte deux dates 1620 et 1622; il est orné de peintures représentant des personnages; on reconnaît saint Roch, saint Maurice, saint Verny, sainte Radegonde. Pour représenter cette dernière le peintre semble avoir pris comme modèle Marguerite de Valois. « La tradition locale n'hésite pas à voir dans ce personnage le portrait de la reine Margot vieillie et autant qu'on peut en juger quand on l'examine sans avoir sous les yeux, comme repère un portrait authentique de cette princesse cette tradition semble fondée. Le visage de vieille femme peu résignée à l'irréparable outrage des ans s'élève au dessus de la frise classique du temps de sa jeunesse; sous la coiffure et par dessus les vêtements de deuil de la veuve s'étale

(1) Le château du Jong se trouve situé à environ 2 kil. au nord d'Usson.

le manteau royal fleurdelisé d'or sur un fond bleu ; la main droite le sceptre d'or surmonté de la fleur de lis ».

Une autre petite chapelle plus vaste que celle des chevaliers de Jong s'ouvre à droite du maître-autel. Cette chapelle a été transformée en sacristie. C'est là que jadis venait s'agenouiller Marguerite de Valois, c'est là qu'elle assistait aux saints offices, une inscription au-dessus de la porte le rappelle :

En l'an 1789 de l'ère chrétienne sous le pastorat de l'abbé Coudert, de M. Martin maire, cette sacristie qui date du xv^e siècle et où pendant les vingt ans de sa captivité à Usson, la reine Marguerite venait prier Dieu a été restaurée par le vicomte de Matharel, chevalier de la légion d'honneur, président du Conseil de fabrique.

Il faut admirer dans cette chapelle deux très belles peintures sur bois. L'une représente la Résurrection de Lazare, elle a été décrite avec un soin minutieux par M. Salveton. Notons qu'à l'arrière plan on remarque un château fort, probablement Usson ; et au premier plan à droite une grande dame à genoux, les mains jointes, revêtue de riches habits. L'artiste aurait dit-on voulu représenter la reine Margot. On ne peut admettre cette interprétation le tableau étant manifestement du xv^e siècle ou tout au plus du début du xvi^e.

L'autre peinture est une « Crucifixion » ; le Christ en croix entre les deux larrons. Ce tableau est moins bien conservé que celui de Lazare. Il serait d'après M. Marcou, inspecteur des monuments historiques, de l'école espagnole. Ces deux peintures sont classées.

On aimerait savoir quand et comment ces tableaux sont venus à Usson. Jusqu'à présent aucun document n'a été mis au jour permettant d'éclaircir ce point. On ignore les noms des artistes auteurs de ces peintures. Celle de la Résurrection de Lazare, serait peut être d'après Paul le Blanc l'œuvre de Guy François du Velay.

*
*
*

Comme on le voit Usson mérite bien une visite ! Cependant peu de touristes en été s'engagent dans le chemin pierreux qui grimpe jusqu'aux ruines. Les automobilistes qui vont d'Issoire à Ambert par Sauxillanges passent au pied de la butte sans songer à s'arrêter. Tous les guides indiquent qu'il ne reste plus rien de la forteresse de Marguerite de Valois, pourquoi faire un détour inutile. Et cependant il faut aller à Usson si l'on veut évoquer le souvenir de la célèbre épouse du bon roi Henri IV.

Sans doute le donjon a été rasé, l'ancienne ville est en ruines, les vénérables murailles ont été abattues mais on n'a pu chasser de ce lieu le souvenir de celle qui en fut la maîtresse dix-huit ans durant.

Tout parle ici de la reine Margot. Très convaincu, le sacristain montre sur le tableau de la sacristie et sur le tabernacle de la chapelle des chevaliers de Jong, le portrait de l'illustre princesse.

De grosses marguerites sculptées aux linteaux des portes rappellent son nom populaire.

Il y a encore le « Chemin de la reine Margot », « La fontaine de la reine Margot », « La chapelle de la reine Margot ».

Il y a surtout les vieilles légendes, les récits fantastiques que les anciens du village se plaisent à raconter aux étrangers quand ceux-ci daignent converser avec eux.

C'est en 1605 que Marguerite quitta Usson. Les habitants de la région la virent partir avec regret car elle était charitable et s'ingéniait à faire le bien autour d'elle.

Elle se rendit d'abord à Boulogne et s'installa quelques temps au château de Madrid. Puis elle vint se fixer à Paris à l'hôtel de Sens. Là elle eût encore des adorateurs et deux d'entre eux se battirent pour elle.

En 1608 la reine Margot renonça au monde, aux fêtes, à l'amour. Elle se retira aux Augustins et devint très

dévote, entendant jusqu'à trois messes par jour, communiant fréquemment ; saint Vincent de Paul, alors tout jeune, fut son directeur de conscience.

Elle vécut dans cette sévère demeure jusqu'à sa mort (1615).

Elle n'était plus jolie et avait beaucoup épaissi. Tallement des Reaux dit : « Elle devint horriblement grosse et avec cela faisait faire ses carrures et ses corps de jupe beaucoup plus large qu'il ne fallait ».

Ce n'est évidemment pas sous cet aspect qu'on doit évoquer la reine Margot.

Quand on songe à Marguerite de Valois il faut la voir telle que Brantôme, son ami et son contemporain nous l'a décrite : « Celle que la mère nature, ouvrière très parfaite, mit tous ses plus rares sens et subtilz esprits à façonner ». Il faut la voir telle qu'elle était en 1585 lors de son arrivée à Usson, une femme de trente-quatre ans dans le plein épanouissement de sa beauté. Il faut la voir telle que les peintres du xvi^e siècle l'ont représentée.

Il existe à la Bibliothèque Nationale (1) un dessin de Marguerite œuvre d'un inconnu. Sur ce dessin la reine ne nous apparaît pas comme une femme particulièrement jolie, elle a la figure un peu boursoufflée, le nez trop fort, des lèvres épaisses, le menton légèrement fuyant mais les yeux sont d'une incomparable beauté et éclairent toute la physionomie (2). L'artiste a su rendre le charme infini du regard, regard câlin et doux, tendre et ensorceleur, on comprend combien facilement jeunes et vieux durent s'y laisser prendre et on ne doute pas que le malheureux d'Aubiac ait eu un peu de consolation en pensant aux yeux troublants de sa royale amie à l'heure de son agonie, quand son pauvre corps se balançait tristement au gibet d'Aigueperse.

CHARLES ANDRIEUX.

(1) Estampes N. A. 21 A, fol. 27.

(2) A l'exposition Ronsard, en janvier dernier, figurait à côté d'un beau portrait d'Henri de Navarre, un dessin au crayon représentant la reine Margot. L'auteur, inconnu du reste, n'a pas flatté la princesse.

QUATRAINS

I

*Hérodiade, Salomé,
Sirènes, amazones,
Dont ma fragilité résonne,
Comme je vous aimai!*

II

*Blonde Eunice, divin Pétrone,
En la suprême nuit,
L'amour vous précède, vous suit,
L'amour vous environne.*

III

*Que Pétrone meure en beauté!
« Je crois, j'ayme et j'espère ».
Ainsi parla, mourut mon père,
Avec simplicité.*

IV

*Je vous connais à vos coups d'ailes de condor,
A votre volonté qui ne chancelle mie
Dans le mal des ardents, à votre prud'homie,
Et votre pomyer de sinople fruité d'or.*

V

*L'ombre sur l'âme et sur le site,
Ni tes larmes, candeur,
N'ont bouté hors de sa splendeur
Une force tacite.*

VI

*J'ai failli, mais j'ai pleuré ;
Des êtres m'ont adoré ...
Voilà tout ce que j'emporte :
O mort, ouvre-moi ta porte.*

SAGESSE

*Ta jeunesse tarie,
Déniaisé, vainqueur
Du monde, en seigneurie
De toi-même — ranceur,
Amour, comme Marie,
Garde tout dans ton cœur.*

FANTAISIE

*Souple, aérien, diaphane,
Sur l'air de Malborough,
S'évanouit un gainsborough ;
La lumière se fane.*

*Avec des fleurs de mimosa
Le petit faune cueille
Un papillon sur une feuille,
Où la nymphe passa.*

JOSEPH PÉRARD.

UN AGENT ROYALISTE

SOUS LE CONSULAT

(Suite et fin)

Le Commissaire général obtint, par l'ensemble des aveux qu'il recueillit des détenus, tout ce qu'il importait encore au gouvernement de savoir. Pizelet fut surtout pour lui un auxiliaire précieux. A la nouvelle des premiers résultats obtenus, Fouché s'était empressé de donner l'ordre suivant, tout entier écrit de sa main : « Donner toute latitude au Commissaire ; lui dire qu'il a toute la confiance du gouvernement, qu'il peut déployer toute la sévérité nécessaire ». Le vigilant auxiliaire qu'il avait à Lyon s'empressa de profiter de la carte blanche qui lui était ainsi donnée. Il commença par s'opposer à la mise en jugement de Pizelet et des auteurs des deux opérations dirigées contre l'abbé Rougier, espérant obtenir d'eux tous les renseignements qu'il supposait être encore à leur connaissance, et cela malgré les protestations énergiques des magistrats de l'ordre judiciaire qui s'adressaient en vain au Ministre de la Justice.

Toutes les prévisions de Dubois se réalisèrent. Déjà, le 8 ventôse, il avait pu adresser à son chef un rapport intéressant. « Rougier avait pour mission — lui écrivait-il — d'entretenir la correspondance entre les divers chefs du parti royaliste, tels que Willot, Danican, etc., et il avait à cet effet organisé une compagnie de cin-

quante porteurs... Cette affaire a dû remettre sur le tapis celle de Florac, Goutallier, celle des armes et des poudres, parce qu'elles se trouvent à tel point qu'elles ne semblent en former qu'une seule... J'ai découvert la véritable demeure et le nom sous lequel se cachait Florac, chef du Comité. Mais l'arrestation de la personne qui pouvait me donner ces renseignements lui avait donné l'éveil... J'ai donné des ordres pour faire rechercher Barthelas et Goutallier. Le premier est caché, et je n'ai pu m'assurer si le dernier était de retour du voyage qu'il a dû faire auprès de Précý ».

Mais l'arrestation de Pizelet donnait au gouvernement la possibilité d'élargir le champ de ses recherches en lui fournissant de nouvelles précisions. « Parmi les détenus — écrivait Dubois à Fouché le 25 ventôse — est le nommé Pizelet, secrétaire de l'abbé Rougier, que je regarde comme très précieux. Je lui ai promis de m'intéresser pour lui auprès de vous et de solliciter sa translation à Paris. Ce jeune homme paraît vouloir servir la police avec autant de zèle qu'il a de dégoût du parti auquel le besoin et les séductions l'avaient rattaché. Comme principal révélateur des particularités qui sont à sa connaissance, il redoute les vengeances de ses complices... Je pense qu'il peut vous être très utile à Paris où il m'a dit pouvoir reconnaître nombre de personnes en relations avec Rougier, sans pouvoir les indiquer par le nom ».

Des noms, Pizelet en avait donné déjà beaucoup. Après son arrestation, vers le milieu de ventôse, il avait remis au Commissaire général une longue pièce intitulée *Mémoire indicatif de ce que je connais concernant la conspiration royale, avec les agents de ma connaissance*. Il y faisait l'historique de ses relations avec l'abbé Rougier, racontait tout ce qu'il savait des agissements de celui-ci, de ses accointances avec le marquis de Puitvert et d'autres personnages secondaires dont il

donnait les noms. Il indiquait où se trouvaient cachés à Gap, chez le frère aîné de l'abbé, les armes et les munitions dont Edouard avait déjà parlé dans sa dénonciation et qui n'avaient pu être découvertes. Le 3 germinal, Pizelet fut extrait de la prison de Lyon et conduit à Paris.

Le commissaire Dubois fit part au Ministre de la police, le 6 germinal, de ce que les révélations nouvelles lui avaient permis d'obtenir. Les recherches dirigées à Marseille contre le marquis de Puitvert, caché dans cette ville sous le nom de *Bastoule*, n'avaient pu aboutir. Les agents grenoblois Pajot et Tremblay avaient été arrêtés et transférés à Lyon, de même que M. de Prunières, vieillard respectable dont le château était situé aux environs de Gap et que Rougier avait désigné à Pizelet comme devant commander Mont-Dauphin au nom de Louis XVIII. Le commissaire se proposait toutefois de remettre M. de Prunières en liberté, faute de preuves suffisantes. Barthelas était toujours introuvable. On était sans nouvelles non plus de l'abbé Rougier, vainement recherché dans l'Ain. « A Lyon — écrivait le commissaire — l'arrestation de Pizelet, trop tôt connue, a fait disparaître tous ceux qui pouvaient y être réfugiés; mais le temps leur rendra sans doute la confiance et les ramènera sous la main de la police. Les achats d'armes et de poudres de guerre fait par Barthelas et Goutallier, sous les noms supposés d'*Henry* et d'*Herman*, les pièces trouvées chez Florac, parmi lesquelles se trouvent les comptes d'achat de ces objets, les distributions et envois de fonds, les déclarations reçues d'un des agents, celles de Pizelet, et enfin la correspondance de quelques-uns des coupables, attestent suffisamment l'exactitude des renseignements qui nous ont été fournis. Et puisque les tribunaux sont soumis à des formes qui rejèteraient l'accusation comme dépourvue de preuves matérielles, peut-être conviendrait-il au

gouvernement de faire transférer tous les prévenus à Paris et de déterminer la mesure qu'il conviendrait de prendre à leur égard ».

Mais si le commissaire confessait à regret certains échecs, il faisait cependant part au Ministre de la découverte importante faite à Gap des armes destinées autrefois au service de la République et que l'abbé Rougier y avait conservées jusque-là en secret pour le compte du marquis de Puitvert, après se les être fait payer par lui. Les révélations de Pizelet avaient permis, en effet, de retrouver ces objets compromettants. Le frère aîné de l'abbé avait été arrêté, par les soins du Préfet Bonnaire, le 16 ventôse an IX. On avait trouvé plus de quatre cents fusils de guerre dans ses galetas, une quantité importante de poudre enfouie sous des pavés, des lingots de plomb cachés dans la cave, des moules et des balles. Tout ce qu'apprit ainsi le ministre le décida à ordonner le transfert à Paris des individus arrêtés, exception faite pour M. de Prunières, pendant qu'il transmettait à Dubois ses félicitations pour son activité et pour les résultats qu'il avait obtenus.

••

A partir de ce moment, les événements se précipitèrent, et le plus important, celui qui eut les conséquences les plus graves pour les chefs de la conspiration royaliste, déjà frappée d'une atteinte dont elle ne devait pas se relever, fut l'arrestation à Strasbourg, le 25 floréal an IX (15 mai 1801), alors qu'il revenait de Bayreuth, du principal agent de Précý.

Claude François Goutallier venait de passer, sous prétexte d'affaires commerciales qui l'avaient obligé d'aller jusqu'à Hambourg, un certain nombre de mois auprès de son parent auquel il avait, durant ce temps, servi de secrétaire. L'ancien commandant de l'armée

lyonnaise assiégée ne possédait qu'une instruction des plus sommaires, ainsi que l'attestent l'écriture inexpérimentée et l'orthographe fantaisiste de toutes les correspondances tracées de sa main. C'est Goutallier notamment qui, le 24 brumaire an IX (15 novembre 1800), avait inspiré, de concert avec l'abbé Crangeac (1), puis rédigé d'une façon remarquable, le fameux Mémoire de Précý à Louis XVIII « sur la situation générale de la France » (2). Il revenait à Lyon, chargé d'instructions pour les agents qui avaient été ses collaborateurs immédiats, pour Barthelas et pour les frères Borel. L'arrestation de l'abbé Rougier et les révélations qui s'en étaient suivies avaient fait prendre aux émigrés d'Allemagne la résolution d'ajourner pour le moment toutes les entreprises royalistes.

« Les circonstances ne sont pas favorables, — écrivait Précý à Borel aîné le 25 avril 1801 (5 floréal an IX), par la main de Goutallier (3). Tout est arrêté, tout paraît toucher à sa fin pour le présent... Mathieu (4), qui part ces jours-ci pour se rapprocher de vous autant que possible, vous dira plus particulièrement ou vous fera dire tout ce qui en est. Vous verrez, mon cher, que toutes opérations sont inutiles dans ce moment et qu'il faut rester tranquille. Bornez-vous aux précautions que nécessite votre position. C'est l'essentiel, et je vous y invite beaucoup ». Une lettre dans le même sens était écrite à Borel cadet, et une autre à Barthelas. Celle-ci, datée également du 26 avril 1801, était pleine d'amer-

(1) A la date du 1^{er} prairial an XIII (31 mai 1805), « le ministre autorise à retenir en surveillance Charbonnier, dit Crangeac (vicaire général de Bourg, ancien agent de Précý, connu dans la correspondance de Bayreuth sous le nom de Bunel, en fuite depuis trois ans). Son père a demandé à sa Majesté son retour ». — Dr Hauterive, *La Police secrète du premier Empire*, tome I, n. 1420.

(2) Papiers saisis à Bareuth et à Mende.

(3) Papiers saisis à Bareuth et à Mende.

(4) Nom de convention de Goutallier. On lui donnait aussi ceux de *Fouchard* et de *Désarbre*.

tume et de témoignages de reconnaissance. « Je ne vous dirai rien non plus — y lit-on — de notre malheureuse affaire (1); elle annonce clairement la corruption de notre infortunée patrie, et le peu de prévoyance de certaines personnes qui auraient dû en avoir acquis », ceci évidemment à l'adresse de l'abbé Rougier. Précý terminait ainsi sa lettre à Barthelas : « Je n'oublierai jamais, Monsieur, votre conduite admirable, vos bons procédés pour moi, et la confiance que vous m'avez constamment témoignée. Conservez-la moi ainsi que votre amitié; et si des temps plus heureux nous donnent quelque espoir, j'aurai recours à l'une et à l'autre, et je réclamerai de nouveau vos bons offices, vos lumières et l'influence dont vous jouissez, avec raison, dans votre arrondissement... (2) ».

Mais au moment où cette correspondance atteste que tout allait s'apaiser pour un temps, alors que Précý, tout aux soins qu'il donnait à une jeune enfant, fruit récent de son mariage tardif avec Mme de Noailly, s'appliquait à vivre dans le calme de la retraite, l'arrestation de Goutallier, suite de toutes les découvertes récentes, allait déchaîner un terrible orage sur les conspirateurs assagis de Bayreuth. Les papiers trouvés sur lui constituaient une nouvelle accusation contre ses amis et contre lui-même, et, quoique dans les interrogatoires qu'il subit à Paris, où il avait été conduit en même temps que sa femme, il se fût attaché à se défendre de toute mission compromettante, le Consulat jugea cependant le moment venu de frapper ceux qui n'avaient cessé de conspirer contre lui à l'étranger. Il mit en demeure le gouvernement prussien de mettre en arrestation les membres du Comité résidant à Bayreuth et de s'emparer de leurs papiers.

(1) Celle de l'abbé Rougier.

(2) Papiers saisis à Bayreuth et à Mende.

L'opération eut lieu le 8 juillet 1801 (19 messidor an IX). Précý et Imbert-Colomès furent arrêtés et une volumineuse correspondance, dont de nombreuses pièces furent publiées en l'an X par les soins du gouvernement français, fut saisie en leur possession. Dès lors, ce fut la débâcle : la prison ou l'exil pour la plupart de ceux qui avaient été en relations avec les conspirateurs de l'Agence d'Augsbourg, l'occasion aussi pour beaucoup de faire des confidences qui devaient leur valoir l'indulgence du pouvoir nouveau grandissant. Les aventures de chacun de ces agents, de valeur morale et de tempéraments divers, mériteraient des monographies spéciales qui permettraient de faire un solide travail d'ensemble. Bornons-nous à dire ici ce qu'il advint de quelques-uns d'entre eux.

Goutallier fut mis au secret au Temple, puis mis en liberté le 15 brumaire an X (6 novembre 1808) sur la recommandation de plusieurs membres du Corps législatif, notamment du sénateur Chasset, de Villefranche, et envoyé « en surveillance » à Lyon. Il avait fait, en ventôse, au Ministre de la police générale, des révélations à peu près complètes sur ses relations avec Précý et ses agents. Mme Goutallier, emprisonnée aux Madelonnettes, avait été mise en liberté le 4 messidor an IX, après une détention de plus d'un mois.

Barthelas et Borel aîné, contre lesquels les mandats d'arrêt lancés contre eux n'avaient pu recevoir aucun effet jusque là, se rendirent volontairement à Paris, en germinal an X, quand ils apprirent que tout ce qui les concernait était définitivement mis au jour par les aveux de Goutallier. Comme celui-ci, tous deux confessèrent en détail leurs relations avec les chefs de la conspiration et fournirent des indications sur leurs agissements et sur leurs complices. Moins heureux que Goutallier, dont le gouvernement avait intérêt à s'assurer le concours éventuel dans le Lyonnais, ils furent

envoyés à l'île d'Elbe, en même temps que le chanoine Mazel, arrêté à Mende, qui avait été leur collaborateur pour la Lozère et les régions voisines. Barthelas n'obtint sa liberté que le 8 avril 1809. Borel, d'abord interné dans la citadelle de Porto-Longone, fut transféré en nivôse an XI (janvier 1803) à Porto-Ferrajo, chef-lieu de l'île, où il mourut. Mazel, son ami, interné avec lui, eut une fin moins douloureuse. En 1807, nous le retrouvons en Corse, précepteur des enfants du général Morand, gouverneur d'Ajaccio. Le jour de la fête de l'Empereur, il fait réciter par l'un de ses élèves, dans une soirée officielle donnée chez le général, un dythyrambe en vers des plus plats de sa composition intitulé « Mon tribut d'admiration au grand Napoléon » !

Le vicaire général Linsolas, dont le rôle politique autant que religieux fut si actif dans le Lyonnais, avait été arrêté le 21 fructidor an IX par le Commissaire général Dubois. Celui-ci, en annonçant sa capture au Ministre de la Police, s'exprimait en ces termes peu mesurés sur le compte de son prisonnier : « Cet homme, à la fois inepte, fanatique et turbulent, est un de ceux qui ont le plus agité les opinions religieuses et qui ont fait naître le plus de résistance à l'exécution des lois concernant les prêtres. Il paraît encore avoir été d'intelligence avec tous les chefs des partis royalistes et anglais. Je n'ai pu parvenir à saisir ses papiers. Depuis longtemps cet homme est sans domicile, ne couchant jamais deux fois dans le même endroit, voyageant sans cesse dans les départements environnant Lyon et trouvant des refuges momentanés partout où il se présentait... ». Le Commissaire général ajoutait qu'il faisait conduire sur le champ l'abbé Linsolas à Paris. A peine celui-ci était-il arrivé dans cette ville que Fouché donnait l'ordre de l'amener devant lui. Mais, dans aucun des interrogatoires qu'on lui fit subir, le vicaire général ne consentit à faire le moindre aveu, et la hau-

NEUVES AUTOMOBILES OCCASIONS
RÉPARATIONS — FOURNITURES DE TOUS ACCESSOIRES
SPORTING-GARAGE TÉLÉPHONE : 12-70
R. C. St-Etienne 15725

AGENCES EXCLUSIVES & RÉGIONALES DES AUTOMOBILES
" UNIC & DELAHAYE " — VOITURETTES & CYCLECAR " SÉNÉCHAL "

S. LAGIER & C^{IE}
SAINT-ETIENNE

MAGASIN D'EXPOSITION : 36, RUE MICHELET
BUREAUX, ATELIERS & GARAGE : 6, RUE DE LA CHARITÉ
OUVERT NUIT ET JOUR

INSTITUT MÉDICAL DES AGENTS PHYSIQUES
J. POURTIER DIRECTEUR, PROFESSEUR DIPLOMÉ

13, rue de la Loire, SAINT-ETIENNE — Téléphone : 15-23

GYMNASTIQUE RESPIRATOIRE, SUÉDOISE, MÉDICALE ET ORTHOPÉDIQUE

TRAITEMENT DES DÉVIATIONS DE LA TAILLE

DOUCHES MÉDICALES, HYGIÉNIQUES ET D'AIR CHAUD — CURES D'AMAIGRISSEMENT

MASSAGE MANUEL ET VIBRATOIRE ÉLECTRIQUE — MASSAGES SOUS L'EAU

BAINS GÉNÉRAUX ET LOCAUX DE LUMIÈRE BLANCHE ET COLORÉE

MÉCANOTHERAPIE

Salles pour Dames et Enfants — Personnel féminin attaché à l'Établissement. (Chauffage central).
M. POURTIER, se tenant en relations constantes avec le médecin-traitant, exécutera scrupuleusement les ordonnances de MM. les Docteurs. Il établira avec eux les formules les plus efficaces pour les traitements par les agents physiques combinés.



C'est à la

CHEMISERIE

" MILLÉ "

RIVAGEON, Succr

9, rue Général-Foy, SAINT-ETIENNE

Que vous trouverez

LE PLUS BEAU CHOIX DE
CRAVATES ET CHEMISES

Bonneterie - Ganterie

Les Dernières
Nouveautés

Seul dépositaire du linge EVER CLEAN

AU MOBILIER
 SOULAVIE Fils
A. SCÉTI NEVEU, SUCCESSEUR
 17, rue Gambetta — SAINT-ETIENNE
 R. C. St-Etienne 12.746

GRAND CHOIX DE :
 PETITS MEUBLES FANTAISIE
 LUSTRES
 ET LAMPES ÉLECTRIQUES
 OBJETS D'ART
 MOBILIERS COMPLETS
 TAPIS, TENTURES
 LINOLÉUMS, VITRAUX

EXPOSITION PERMANENTE
 Devis sur demande - Réparations

“ A LA CRÉOLE ”
M^{LLE} H. FOREST
 32, Rue Michelet — Saint-Etienne
 FONDÉE EN 1877



CORSETS - CEINTURES
 TOUS GENRES
 DAMES, FILLETES, ENFANTS

Nouveauté de la saison :
GAINÉ
 “ L'INVISIBLE ”
 DESSOUS PÉRIODIQUES

LINGERIE
 COMBINAISONS — BAS
 CHEMISES AMÉRICAINES
 COUPONS-LAINAGE - SOIERIE
 changés tous les mois

LUNDI OUVERT A 2 HEURES

LIBRAIRIE CHEVALIER
DUBOUCHÉ FRÈRES, Successeurs
 2, Rue du Général-Foy, 2
 SAINT-ETIENNE

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS
 — — LIVRES CLASSIQUES — —
 :: OUVRAGES TECHNIQUES ::

Ouvrages Locaux et Régionaux

ACHAT AU COMPTANT DE :
 BIBLIOTHÈQUES & LOTS DE LIVRES
 ANCIENS & MODERNES

R. C. St-Etienne 7.047

teur du ton qu'il prit pour répondre aux questions qui lui étaient posées atteste bien l'inflexibilité de son caractère. Détenu assez longtemps à Sainte-Pélagie, puis interné dans la citadelle de Turin, l'abbé Linsolas ne put recouvrer sa liberté qu'au bout de plusieurs années, malgré les puissantes influences qui s'agitèrent en sa faveur.

M. de Floirac se livra lui-même à la police impériale, en mars 1804, pour délivrer son gendre, M. de Galard, arrêté par erreur à sa place. Il fut incarcéré pendant quelques mois seulement.

De tous les agents lyonnais, l'abbé Fenis de Lacombe, chef de l'Institut philanthropique, fut le plus heureux. La police ne parvint jamais à mettre la main sur lui. D'ailleurs, depuis l'arrestation de l'abbé Rougier, il avait cessé de prendre part à toute agitation politique et on n'entendit plus parler de lui.

*
 **

Mais lorsque ses collaborateurs étaient livrés à tant de vicissitudes, que devenait celui dont nous avons entrepris de décrire les aventures et dont l'arrestation, puis les imprudentes confidences, avaient, pour une large part, précipité les événements?

Pendant que son secrétaire, arrêté le 12 ventôse, était transféré à Paris, puis remis en liberté peu de temps après, et que les individus qui l'avaient enlevé des mains de la gendarmerie et rançonné, étaient relâchés à Lyon à mesure qu'ils faisaient les révélations dont le gouvernement tirait profit, l'abbé Rougier trouvait un asile sûr dans le département de l'Ain. Il avait quitté Lyon dans la nuit du 11 au 12 ventôse pour se rendre à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, où il resta caché chez des amis pendant quelques jours. Une retraite plus éloignée lui avait été préparée à Pont-de-Veyle, non loin des bords de la

Saône. Il atteignit bientôt cette petite ville, de laquelle il ne sortit plus dès lors, et il y demeura ignoré, à l'abri de tous les visiteurs indiscrets, jusqu'en thermidor an XII, c'est-à-dire pendant plus de trois années. Pourquoi la police, malgré les stimulants qui lui étaient prodigués, ne réussit-elle pas à découvrir sa retraite ? D'abord parce que l'abbé avait été rendu prudent par les épreuves angoissantes qu'il venait de traverser ; ensuite parce que l'organisation policière de l'époque, si elle était sans scrupules, manquait des moyens de communication et de liaison qui font la force de celle de nos jours et qui assurent le succès de ses recherches. Ses efforts manquaient de moyens matériels d'action, de continuité et de persévérance, et son échec pitoyable en ce qui concerne l'abbé Rougier en donne la preuve manifeste. Une indication erronée, dont nous ne connaissons pas la source, avait indiqué la petite ville de Pont-de-Vaux comme étant celle de son refuge. Il y avait là une confusion en raison la ressemblance des noms. Et lorsque les recherches les plus actives restèrent sans résultat à Pont-de-Vaux, on n'eut pas un seul instant l'idée toute simple de les diriger sur la localité voisine de Pont-de-Veyle, distante seulement de cinq lieues.

Cependant, au fond de sa retraite, l'abbé Rougier, ne cessait d'être en éveil. Il était tenu au courant de tout ce qui se passait à Lyon, à Paris et ailleurs de nature à intéresser sa situation. Il y apprit tous les événements qui avaient suivi ses propres aventures, les arrestations, les aveux qui le compromettaient, et aussi l'indulgence que valaient ces aveux à quelques-uns de leurs auteurs. Il se dit qu'il était temps de tenter quelque chose pour son compte, de jeter en tous cas un coup de sonde pour connaître les dispositions où l'on se trouvait à son égard. Le 23 thermidor an X (11 août 1802), le Commissaire général de Lyon recevait par la poste un volumineux paquet timbré de Moulins. L'enveloppe renfermait un

mémoire d'une longueur démesurée à la dernière page duquel il s'empressa de chercher un nom : « Rougier, prêtre », telle était la signature ! Nous nous faisons une idée de l'intérêt avec lequel le chef de la police lyonnaise entreprit la lecture de cette correspondance inattendue.

Le mémoire débutait ainsi : « Au fond de l'asile où mon innocence ne peut assez me rassurer contre les suites des préventions qu'on a inspirées contre moi, je rappelle le souvenir des faits qu'on me reproche et je reste dans un étonnement stupide en voyant de quelles faibles circonstances on a fait dériver les inculpations les plus graves contre moi et avec quelle facilité elles ont été crues. — Il est temps de sortir de cette stupeur fatale ! Il est temps d'employer à ma défense le peu de courage qui me reste. Un simple exposé, citoyen Commissaire général, vous indiquera quel degré d'intérêt vous pouvez accorder à un infortuné. — Je suis l'abbé Rougier... » On peut deviner, par la lecture de ces quelques lignes, ce qu'allait être la suite : un plaidoyer composé de quelques vérités, de nombreuses réticences et de beaucoup de mensonges, fruit de prudentes réflexions et de longues heures de travail, au moyen duquel son auteur pensait obtenir, sinon le pardon, tout au moins l'autorisation, déjà accordée à d'autres, de vivre en liberté, à Lyon ou ailleurs, sous la surveillance d'une police à laquelle il semblait donner déjà des gages.

Avant d'analyser très sommairement ce mémoire, disons que, le lendemain de sa réception, le Commissaire général écrivait ce qui suit au Ministre de la Police : « Ayant continué depuis plusieurs mois mes recherches pour découvrir le ci-devant abbé Rougier, sans avoir pu y réussir, j'ai acquis la preuve qu'il s'était éloigné de Lyon pour chercher une retraite où il fût à l'abri de toute poursuite. — J'ai reçu hier de lui le mémoire que j'ai l'honneur de vous transmettre avec

l'enveloppe, le paquet est timbré de Moulins. Il n'était accompagné d'aucune lettre, d'aucune note qui pût me servir de renseignement. — Vous verrez, citoyen Ministre, que Rougier, désespérant sans doute de son parti et n'en recevant plus de fonds, désire obtenir l'indulgence du gouvernement et l'autorisation de résider à Lyon ou à Châteauroux. — J'ai cru, citoyen Ministre, devoir vous transmettre son mémoire, qui renferme, parmi une foule de faits supposés ou dénaturés, quelques circonstances vraies. J'ai cru aussi que le timbre de Moulins pouvait faire présumer que Rougier séjourne dans le département de l'Allier et qu'il serait possible de l'y découvrir. » Nous verrons tout à l'heure quelle suite le Ministre donna à cette communication. Voyons d'abord ce que contenait le mémoire.

L'abbé, pour démentir par avance les sentiments royalistes et les intentions séditeuses qu'on lui imputait, — « à lui qui ne servit que les autels d'un Dieu de paix » —, l'abbé faisait d'abord le récit de sa vie pendant le cours des années tragiques de la Terreur, vie toute de loyalisme envers la République. Il racontait ensuite ses pérégrinations à l'étranger, lors de son émigration forcée, et donnait des détails sur son existence dans les Hautes-Alpes après le 18 Fructidor. Nous avons relaté ses dires dans la première partie de cette monographie : nous n'y reviendrons pas. Puis il abordait la partie la plus délicate des justifications qu'il avait à fournir pour la période s'étendant jusqu'au jour de son arrestation à Gap. Après avoir expliqué comment il avait fait à Lyon, en nivôse an VIII, la connaissance de Pizelet et pour quoi il se l'était attaché, il entreprenait l'historique embarrassé de ses relations avec le marquis de Puitvert et des simples services, aussi innocents que désintéressés, qu'il lui avaient rendus.

Il n'avait jamais connu le marquis que sous le nom de *M. Picot*. Une rencontre fortuite, à la fin de germi-

nal an VIII, dans la voiture publique de Lyon à Grenoble, les avait mis en rapports. L'honnêteté avait voulu qu'il invitât ce compagnon de voyage à loger chez lui lors d'un prochain passage à Gap. *M. Picot* avait accepté et avait séjourné peu de jours sous son toit dans le courant de prairial suivant. A son départ, il l'avait prié de recevoir quelques lettres pour lui et de les lui faire parvenir poste restante à Marseille, — ce qu'il avait accepté. Pendant l'espace de huit décades, il avait eu l'occasion de lui faire suivre ainsi cinq ou six lettres de l'intérieur et cinq de la frontière venues par Barcelonnette. Cet aveu fait, il reconnaissait qu'il avait peut être eu tort d'être l'intermédiaire de cette correspondance, dont il n'avait pas soupçonné le caractère, quoique les précautions prises par son ami de rencontre lui aient inspiré quelques craintes. Il avait eu tort aussi de ne pas faire part de celles-ci à la police. La pureté seule de ses intentions l'en avait détourné...

Passant ensuite, sans transition, à la dénonciation portée contre lui par Édouard de la Morlière, il parlait de celui-ci avec une imprudence qui était bien de nature à le compromettre. Il lui avait les plus grandes obligations, disait-il. « Sans doute, il trouva commode autant que facile de faire sa cour en employant les calomnies pour me dénoncer et me rembourser ainsi de tout ce qu'il me devait ; sans doute aussi il a cru devoir prendre les devants dans la crainte d'être dénoncé par moi ; mais il est probable qu'il me jugeait d'après lui... » Le pauvre abbé, naïf ce jour là contrairement à son habitude, ne s'était pas aperçu qu'il avouait ainsi des relations de longue date avec un individu convaincu d'intrigues suspectes !

Le rédacteur du Mémoire consacrait enfin plusieurs pages au récit de son arrestation, de son enlèvement et des manœuvres compliquées employées pour lui extorquer de l'argent. Pizelet avait été l'instigateur du tout ;

il était le complice de toutes les spoliations dont il avait été victime, alors que son seul désir à lui était d'être conduit à Paris pour fournir ses justifications au Ministre de la Police.

L'abbé terminait son Mémoire par des protestations d'innocence et aussi par des assurances de dévouement à la patrie et d'amour pour « le héros », auteur de sa prospérité présente. « Ecarté du tribunal de la justice », il faisait appel à « la sensibilité » du commissaire général en faveur de l'innocence. « En attendant les heureux effets de votre justice, — lui disait-il — moi qui, pendant la Révolution, ai été étranger à tout serment, j'en prête un du fond de mon cœur, sans restriction, *même mentale*, c'est celui qui a été convenu et consigné dans le Concordat entre le Souverain Pontife et le Sauveur, le père de ma Patrie. Puisse ma fidélité aux principes qu'il renferme, puisse mon innocence et l'état déplorable de ma santé, vous engager à intéresser le ministre en faveur de l'auteur malheureux d'un écrit que j'ose recommander à votre équité, à votre humanité... ».

L'écrit pour la rédaction duquel l'abbé s'était donné tant de peine ne produisit d'autre effet que celui de faire ordonner de plus actives recherches pour découvrir sa retraite. Une note de Fouché déclare considérer comme inexactes et ne méritant aucune attention toutes les déclarations qu'il contient. Une autre note donne l'ordre de faire rechercher son signataire dans le département de l'Allier. Mais celui-ci n'y avait jamais mis les pieds : il avait fait mettre son épître à la poste de Moulins par une personne complaisante. Les recherches de sa personne continuèrent donc sans le moindre résultat. Elles étaient cependant alléchantes, car, le 12 ventôse précédent, le gouvernement, « déterminé à faire une justice éclatante de ce conspirateur », décidait que, s'il fallait « l'appât de l'or », il irait jusqu'à promettre vingt-quatre

mille francs à celui ou à ceux qui assureraient la capture de sa personne.

L'abbé Rougier continua donc à vivre paisiblement dans sa retraite de Pont-de-Veyle après l'insuccès de ses prudentes avances. On semblait l'avoir oublié. L'apaisement se généralisait en France, et particulièrement dans le Midi. Le 25 nivôse an XI (15 janvier 1803), le commissaire général Dubois pouvait assurer le Grand Juge, Ministre de la justice, que toutes les bandes de brigands, plus ou moins suspectes d'attaches avec les anciens partis, avaient été dispersées et leurs membres condamnés ou en voie de l'être, les uns à mort (1), les autres aux fers. « En définitive — concluait-il — il n'y a plus rien à craindre de ce parti pour l'ordre public ». Les adversaires que le gouvernement comptait encore parmi les classes éclairées de la riche bourgeoisie, se ralliaient en foule à l'Empire. Les derniers rouages de l'ultime machination dressée dans le Sud-Est par les émigrés et l'Angleterre contre Bonaparte étaient définitivement brisés. L'étoile de Napoléon s'élevait chaque jour plus brillante à l'horizon et tous les regards convergeaient vers elle.

L'abbé Rougier jugea qu'il était temps de sortir de l'obscurité insupportable de sa retraite et qu'il pouvait désormais le faire sans péril. Il prit une résolution héroïque. Il fit faire des démarches à Paris pour obtenir un sauf-conduit et, le 16 thermidor an XII (4 août 1804), il se présenta à la Sûreté générale où, habilement interrogé par Desmarest (2), il fit une longue relation de sa vie et de ses rapports avec les agents du Comité royaliste, sur les agissements desquels il ne gardait plus aucune

(1) Parmi ceux-ci, Leprêtre et Hyvert, auxquels Charles Nodier a consacré des lignes intéressantes dans ses *Souvenirs de la Révolution*.

(2) « Nul artiste de police n'avait plus de maîtrise que cet ancien curé pour pressentir et confesser, mettre à nu et bien « cuisiner » une conscience pécheresse ». Gilbert Augustin-Thierry, *Conspirateurs et gens de police*. Revue des Deux Mondes, 1^{er} juin 1908.

retenue cette fois. Edouard de la Morlière, le marquis de Puitvert, M. de Floirac, l'abbé de la Roche-Aymon, M. d'Aigremont et nombre de personnages secondaires étaient successivement dénoncés par lui. Il s'expliqua sur les sommes dont il avait été dépositaire ou qu'il avait dépensées, pour le compte de l'entreprise royaliste, en s'efforçant d'en restreindre le chiffre. Il fit bien des réticences encore sur la part qui lui avait été personnelle dans tout cela; mais, les circonstances de temps aidant, les fonctionnaires de la police voulurent bien affecter de se laisser convaincre que l'abbé n'avait jamais joué qu'un rôle secondaire dans la conspiration dont il avait été l'agent.

Un rapport rédigé le 23 thermidor an XII, à l'adresse de Son Excellence le Sénateur Ministre de la Police générale de l'Empire, résume en ces termes tout ce qui le concerne : « L'abbé Rougier s'est présenté volontairement. Il a donné avec franchise les renseignements qu'il avait. Il paraît même qu'il les aurait fournis lors de son arrestation s'il n'eût point été enlevé, et cela sans son consentement. Il l'avait annoncé au préfet des Hautes-Alpes. Cette conduite paraît faire révoquer le mandat d'arrêt qui existe contre cet individu et le faire autoriser à rester à Paris où il sera facile de le faire observer... ». Et, le même jour, le mandat était révoqué et Rougier autorisé à résider « en surveillance » à Paris. Peu de temps après, Son Excellence lui permettait de retourner à Pont-de-Veyle où il pouvait désormais respirer en paix l'air de la liberté. De ses « franchises » successives, la dernière, la plus tardive et la plus complète, l'avait le mieux servi !

* *

Pont-de-Veyle n'est séparé de Mâcon que par la Saône et quelques vertes prairies. L'abbé Rougier y coulait des jours paisibles pendant que, sur l'autre rive du

fleuve, un militaire qu'il avait connu en ses heures de détresse y savourait encore le pain amer de l'injustice. Le chef d'escadron Bertrand, que la disgrâce imméritée avait cantonné dans son grade, y commandait la gendarmerie de Saône-et-Loire.

En pluviôse an XIII, une nouvelle inattendue vint le faire tressaillir d'aise : l'abbé Rougier, le captif arraché de ses mains en l'an IX, l'auteur de tous ses malheurs, était là presque sous ses yeux, à quelques galops de cheval seulement, alors qu'il avait toujours en sa possession le mandat d'arrêt délivré contre lui. Il tenait enfin sa vengeance : ce mets refroidi n'en aurait que plus de saveur ! Le temps de se mettre en selle, et il galopait, escorté comme on le pense, sur la route de Pont-de-Veyle. La maison où résidait l'abbé fut bientôt eernée et le prêtre mis dans l'impossibilité de s'enfuir cette fois.

Écoutons pourtant ce qui suivit, raconté par le chef d'escadron au Ministre de la Police : « Mais quelle a été ma surprise, Monseigneur, quand il m'a exhibé une révocation du mandat d'arrêt que vous aviez décerné contre lui, à l'évidence de laquelle j'ai été obligé de céder. Il est donc écrit que je serai toujours impuissant contre cet homme qui, depuis si longtemps, fait le tourment de ma vie ! » Et le brave militaire demandait si la révocation ne serait pas l'effet d'une surprise. Il assurait qu'il ne perdrait pas de vue, jusqu'à éclaircissement, pour l'arrêter à l'instant même, si l'ordre lui en était donné, cet abbé suspect qui exerçait alors ouvertement les fonctions de son ministère. Il profitait aussi de l'occasion pour solliciter la protection de Son Excellence auprès de Sa Majesté impériale, de laquelle il avait l'avantage d'être connu depuis longtemps.

Le ministre dissipait aussitôt les doutes du chef d'escadron qui, la rage au cœur, dut souffrir longtemps encore la présence intolérable dans son voisinage de

celui qui continuait sans doute à faire « le tourment de sa vie ».

..

Ici se termine le récit des aventures de l'abbé Rougier. Mais il comporte une conclusion qu'un historien scrupuleux ne saurait se dispenser de faire connaître.

Que valait au juste le personnage? Un homme qui le connut à Gap, un fonctionnaire des Hautes-Alpes, va nous dire quel était son sentiment à son égard, celui que les événements dont il avait été témoin lui permettaient d'exprimer.

Le 14 janvier 1814, le duc de Rovigo, alors Ministre de la Police générale de l'Empire, invitait, nous ne savons à quel propos, le préfet des Hautes-Alpes à lui rappeler les antécédents de l'abbé. Le 20 janvier, ce fonctionnaire étant en congé, un conseiller de préfecture délégué répondait ce qui suit à sa place :

« L'affaire de l'abbé Rougier arrivée en l'an VIII, est encore tout entière dans mon souvenir. Votre Excellence peut donc considérer comme positifs les renseignements que je vais lui donner.

« D'après les réponses de l'abbé Rougier, et plus encore par les découvertes qui furent faites chez lui, il fut démontré à M. Bonnaire, alors préfet des Hautes-Alpes, qu'effectivement cet individu avait eu des intelligences avec les Anglais par l'intermédiaire de l'ex-marquis de Puitvert.

« Mais, par les interrogatoires qui furent faits aux personnes qui avaient été signalées comme complices dans cette affaire, il fut également reconnu que très probablement l'abbé Rougier ne les avait inscrites dans ses listes que pour prouver que ses démarches n'étaient pas sans succès, et pour justifier l'emploi des fonds énormes qu'il escroquait à ses corrupteurs.

« Aussi ne fit-il figurer en première ligne M. de Pru-

nières, âgé de 70 ans, que parce qu'il était ancien officier général et parce que, sous le régime précédent, il avait le commandement de la place de Mont-Dauphin. A l'époque où l'abbé Rougier ourdissait ses trames, ce vieillard respectable le connaissait à peine et vivait isolément, ne songeant qu'à remplir des devoirs de piété. M. de Prunières est mort depuis quelques années. »

Le rédacteur du rapport parlait ensuite de deux autres personnes que l'abbé paraissait avoir compromises injustement, M. d'Aigremont et M. Méreuil, puis, à propos des armes saisies chez Rougier aîné, il disculpait celui-ci de toute connivence et faisait ressortir la situation navrante dans laquelle son frère le laissait à Marseille, où il avait dû se réfugier avec une famille nombreuse.

« Il résulte de tous ces détails, Monseigneur, — concluait-il, — que lors même qu'un complot aurait existé en l'an VIII parmi les personnes signalées, il n'est plus redoutable aujourd'hui dans ce pays, puisque les prétendus agents n'y existent plus. Mais, je le répète, l'abbé Rougier seul en était l'âme dans les Hautes-Alpes. Il s'y était acquis une telle réputation d'intrigant, quoique avec peu de moyens, qu'on n'a pas mis en doute que les Anglais n'aient été complètement ses dupes. Il est domicilié aujourd'hui comme curé dans les environs de Lyon, où on le voit fort souvent ».

Les particularités de la vie du personnage, mises en lumière par lui-même, l'origine équivoque de ses ressources financières, le peu de franchise de ses confessions successives, les dénonciations qu'il fit contre ceux qui avaient mis leur confiance en lui — notamment contre MM. de Puitvert et de Floirac —, enfin son attitude servile devant le pouvoir impérial triomphant, rendent vraisemblables les accusations portées contre l'abbé Rougier par le document qui précède. La fin de son existence, dans la quiétude du régime concordataire

ne dut pas être exempte, pensera-t-on après cela, d'amers retours sur un passé qui fut certainement sans gloire s'il ne fut pas sans défaillances et sans profits.

Et pourtant cette existence fut longue encore L'abbé Rougier, chargé d'années, vint finir ses jours à Saint-Galmier le 16 septembre 1835, en vue des lieux solitaires de Jourcey, à tout jamais dévastés par ceux qu'il avait servis sous la Révolution. De mélancoliques souvenirs avaient dû, sans doute, le ramener à 45 ans de distance à ce point de départ de son aventureuse carrière. Sur la pierre funéraire, patinée par le temps, qui recouvre ses restes dans l'ancien cimetière de la petite ville forézienne, se lit encore l'inscription suivante : « Ci-gît : M. Rougier Claude, premier chapelain du Roi, chevalier des ordres de Saint-Jean et de l'Eperon d'or, etc., etc... ; né à Saint-Etienne le 3 octobre 1748, décédé à Saint-Galmier le 17 septembre 1835 (1). — Les bienfaits, les vertus furent son caractère. »

Cette épitaphe atteste que la Restauration, en comblant l'abbé de charges et d'honneurs, ne lui avait pas tenu rigueur, pas plus qu'à tant d'autres, d'une versatilité si commune à l'époque. Elle démontre, en outre, que les témoins de ses derniers jours n'avaient connu de lui que les heures apaisées d'une vieillesse satisfaite. L'Histoire, à laquelle il appartient, est plus exigeante que la pierre d'un tombeau.

(1) C'est une erreur. Il mourut le 16 septembre, ainsi qu'en fait foi son acte de décès, inscrit sur les registres de Saint-Galmier.

EDOUARD PERRIN.

VOYAGE

FAIT A GIVERNY (EURE)

PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE SAINT-ETIENNE
QUI Y ALLÈRENT POUR ACQUÉRIR POUR LE MUSÉE
UN TABLEAU DE M. CLAUDE MONET

De Paris, pour atteindre Giverny où réside Claude Monet, l'auto roule le long de la Seine par des paysages que les maîtres impressionnistes ont aimé.

Saint Germain, Mantes, Vetheuil, où Claude Monet séjourna longtemps, de beaux parcs clos de murs, de conventionnelles auberges d'opéra comique, les méandres de la rivière, de petits nuages pommelés et blancs, des remorqueurs et des chalands, de gros bourgs aux maisons basses et aux toits bruns, tout cela c'est l'Ile de France. — A Giverny, au bord de l'Epte, commence la Normandie plus verte et plus lourde.

Les guides disent : « A Giverny, petite localité fréquentée par les peintres, se trouve la superbe propriété de Claude Monet ». — Elle est si modeste, que nous passons devant elle, sans nous douter que l'étroite maison allongée contre le chemin est celle du maître. — Lorsque nous frappons à une étroite porte, nous devons attendre quelques instants.

*
**

Réflexions d'un conseiller municipal de St Étienne, délégué par la Commission des Beaux-Arts, devant la porte de Claude Monet.

« Il est difficile de choisir pour ses concitoyens. Tout le monde n'a pas aimé les sardines et le beurre que nous avons acheté hier pour le ravitaillement municipal, et nous voici, Claude Monet, devant votre porte. Nous venons chercher une de vos œuvres et l'apprécier au nom de nos deux cent mille concitoyens !

« Vous êtes le dernier survivant de ces maîtres, qui, séduits par les jeux de la divine lumière, ont voulu fixer pour d'autres yeux ses éclats comme ses demi-teintes, ses fulgurances comme ses apaisements. — Peut-être est-ce une gageure que de vouloir orner notre musée d'une de ces toiles où vous avez inscrit la caresse du reflet rosé de la fleur d'eau sur la gamme des verts de l'étang. — Nos deux cent mille Stéphanois comprendront-ils un tel souci des fantaisies de la lumière et, pour leur musée — puisqu'il en faut un dans une grande ville — ne diront-ils pas qu'il valait mieux continuer la série des peintures moins subtiles ?

« Nos deux cent mille Stéphanois ne sont pas de mauvaises gens. Il en est d'ailleurs parmi eux qui trouveront « très bien » notre choix « hardi ». — Ils sont au moins 500 qui sont obligés d'applaudir. Nous avons deux cents abonnements à la *Revue des Deux-Mondes* et plus de mille lecteurs des *Annales politiques et littéraires*. Comment avec de si bonnes lectures n'aurions-nous pas « une élite » ? — Si vous saviez comme M. R. Benjamin, conférencier, fait recette ! et si vous connaissiez M. R. Benjamin, vous en seriez ému — à moins que le niveau intellectuel de la province française ne vous indiffère absolument.

« Vous avez le droit, maître, de vous isoler à ce point ; mais le conseiller municipal n'a pas un semblable droit et il doit rester en contact avec ses mandants.

Notre élite l'approuvera donc. Cela ne lui procurera pas des électeurs, car notre élite a des opinions politiques moins hardies que ses sympathies artistiques ; mais ces applaudissements distingués seront pour lui des plus flatteurs. Cependant cette élite même comprendra-t-elle bien votre gracieux et tragique effort pour noter la transparence et fixer le frisson de l'étang ? Le conseiller municipal, délégué de tous et pour tous, ne va-t-il pas chagriner ... jusqu'à son élite ?

« Si vous saviez, maître, comme elle aime la peinture ! Des marchands de Vichy ou d'illustres portraitistes « mondains » de Lyon pourraient vous l'attester. Dans nos familles où l'abonnement à la *Revue des Deux-Mondes* remonte à deux générations et où l'on fabrique de grand-père à petit-fils, nous avons de véritables galeries, qui ne sont pas toutes entières faites de Watteau et de Corot, et où la peinture « moderne » a pénétré sous forme de reitres à grands chapeaux ou de Carmen aux castagnettes. — J'ai peur que mon élite ne vous trouve un peu « mievre » et elle est si bien élevée qu'elle ne fera jamais connaître son vrai sentiment !

« Et puis, le conseiller municipal n'a pas le seul souci de plaire à son élite. Il faut encore qu'il songe à l'impression — sans jeu de mot — que l'acquisition d'une peinture de 30.000 francs va faire dans les milieux de moyenne culture. — Entendez, sur les gens, qui sans être du public de M. René Benjamin s'entassent aux *Huguenots* et s'empilent aux films américains ? Ils ne badinent pas sur la qualité du ténor, ni sur la qualité des reconstitutions archéologiques en carton-pâte et savent la valeur de tout spectacle d'art. — A quel prix vont-ils chiffrer le reflet rose sur l'eau verte ?

Il y a encore ceux qui nombreux, très nombreux, ne

savent pas très bien ce qu'est un tableau et qui, curieux des choses municipales, voudront voir ce que leurs élus auront acquis pour eux. — Les gens de chez nous ont cette manie du contrôle, qui, à l'égard des artistes, n'est pas souvent enthousiasme, et à l'égard des élus n'est jamais que critique. Que l'on s'attarde à peindre des reflets roses leur semblera étrange et déplacé.

Sans doute ils se souviennent de certains reflets roses, jolis et caressants sur le gris monotone de leur laborieuse existence, reflet rose d'un soleil couchant sur les poussières dansantes de la vallée industrielle, reflet rose d'une goutte de vin sur l'ocre de la table d'auberge mais quelle folie que de peindre ainsi la caresse d'un chatoyant instant. — Est-ce là l'art ? C'est alors une puérilité coûteuse.

Alors si personne en notre coin de province ne doit comprendre le sens de l'œuvre que l'on vient ici vous demander, le conseiller municipal ne ferait-il pas mieux de repartir avant que ne s'ouvre votre porte de Giverny ?

Comme elle tarde à s'ouvrir, d'ailleurs, il prend le temps de se redonner courage et résolution en escomptant les « temps futurs ». — C'est un maniaque du progrès, et comme il accompagne son adjoint aux beaux arts, ces deux messieurs sont ceints — au moins en théorie — d'une écharpe tricolore dont ils ne laissent voir que le rouge. — Un jour viendra, se répète le conseiller municipal, où les deux cent mille Stéphanois comprendront le sens du reflet rose sur la toile signée de votre nom prestigieux, le jour où le jour où

Mais pour le bonheur des lecteurs de cette paisible revue, ces divagations bolcheviques amorcées sont aveuglées par le grand coup de lumière que fait, en trouant le vieux mur, la porte qui s'ouvre, et, sur le seuil qui découvre le jardin dévalant la colline, un domestique paysan dessine sa rude silhouette ; son grand tablier de toile écrue s'agite au vent de la vallée, et il semble qu'un personnage de Manet soit concierge chez Claude Monet.

A Sainte-Véronique

17, Rue Michelet (angle de la rue José Frappa)

SAINT-ETIENNE

FOURNITURES GÉNÉRALES

POUR LA

PHOTOGRAPHIE

PEINTURE

AQUARELLES

ET LES

"ARTISAN PRATIQUE"

R. C. 16.283

LA GARANTIE

4, Rue Général-Foy, 4

Saint-Etienne (Loire)

TÉLÉPHONE 1-16

P. PERRET

Directeur-Propriétaire

Membre du Syndicat National
des Hommes d'Affaires

VENTE ET ACHAT D'IMMEUBLES
MAISONS - PROPRIÉTÉS - VILLAS
DOMAINES - CHATEAUX - TERRAINS

CESSIONS de FONDS de COMMERCE
ET D'INDUSTRIES

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
NANTISSEMENTS
REDICTIONS D'ACTES
PUBLICITÉ
REPRÉSENTATIONS
IMPÔTS
ASSURANCES
COMPTABILITÉS

200 CORRESPONDANTS EN FRANCE

Bureaux à Paris et dans les principales villes de France
AFFAIRES SÉRIEUSES EXCLUSIVEMENT

Chèques Postaux — Perret Lyon n° 175-87

Chocolat Weiss

Magasin de Vente :

8, Rue Général-Foy, 8

Usine :

Avenue Denfert-Rochereau, 18

TÉLÉPHONE 1-80

CHOCOLAT EN TABLETTES

CHOCOLAT GRANULE POUR DÉJEUNERS

Pastilles, Croquettes, Napolitains, Langues de Chats, etc., etc.

SPÉCIALITÉ DE BONBONS CHOCOLAT

DRAGÉES CHOCOLAT — KALOU GAS — FEUILLES D'AUTOMNE

Roseaux du Forez, etc., etc.

Maison se recommandant pour la qualité de ses produits

R. C. St-Etienne 5.003

Les Portraits
 Artistiques
 DE
CRAX
 PHOTOGRAPHE
 3, Place Marengo
 SAINT-ETIENNE

CONFISEUR-GLACIER
P. CHAPELON
 3, rue Camille-Colard,
 et 10, Place de l'Hôtel-de-Ville
 * * * *
 DESSERTS
 - GLACES -
 CONFISERIES
 CHOCOLATS
 Téléphone : 13-05
 R. C. St-Etienne 10174

HOUILLES - COXES - ANTHRACITES - SPÉCIALITÉ D'AGGLOMÉRÉS - BOIS
Société Anonyme LES FILS CHARVET
 Capital : 8.000.000 de francs
 Direction générale : 5, Place Marengo, SAINT-ETIENNE
 Bureau de commandes dans la cour
 USINE D'AGGLOMÉRÉS ET ENTREPOT A PONT-DE-L'ANE
 SERVICE DE LIVRAISONS AU DETAIL ET A DOMICILE.

NOUVEAUTÉS

MERCERIE
 DENTELLES
 BRODERIES
 PASSEMENTERIES
 - GALONS -
 SOIES A COUDRE
 ET A BRODER

MAISON LARDERET & SABOT
F. JOURJON
 41 RUE MICHELET
 SAINT-ETIENNE

BOUTONS
 DOUBLURES
 - SOIERIES -
 VELOURS
 FRANGES
 - JOURS -
 TRESSSES

**

Réflexions de Claude Monet en attendant les conseillers municipaux.

Ces gens là vont venir en bande. Ils vont tout salir tout piller envoyez-leur une dépêche pour leur dire de restez chez eux Ils m'embêtent.

**

Heureusement, la dépêche arrivera trop tard. La délégation n'apprendra qu'à Giverny qu'elle aurait dû rester à St Étienne, et quand Chaumier s'annoncera, une voix aimable et douce, celle de Mme Monet, lui répondra. « Vous avez bien fait de venir Claude Monet est si timide qu'il vous avait fait envoyer une dépêche pour vous dire de ne pas venir Il avait peur de vous Il ne reçoit d'ailleurs personne et travaille toute la journée à sa décoration des Tuileries Mais vous n'êtes que deux et vous n'avez pas l'air bien méchant je vais le chercher je crois qu'il sera content que vous soyez venus quand même ».

Et tandis que Mme Monet va chercher le peintre nous restons seul dans l'immense hall qui occupe toute la hauteur de la maison paysanne, une bonne moitié de sa longueur, et que l'on a constitué en abattant cloisons et planchers.

Au mur, une centaine de toiles inachevées, serrées les unes contre les autres, sans cadre, ébauches que le peintre n'a pas voulu finir ; mais qu'il a conservées peut-être parce que souvenir d'impressions aimées que le maître exigeant abandonna parce qu'elles s'exprimaient incomplètement. Voici les silhouettes devinées du rocher

d'Étretat, des falaises de la Seine à Vetheuil et aux Andelys, voici les brouillards de Londres, et des profils de jeunes femmes dont les robes à crinolines palpitent au souffle de la bise normande.

Le grand atelier s'illumine, de cette fête de lumière qui, par taches glorieuses, éclabousse ses grands murs.

Le mobilier est des plus simples, quelques chaises, un superbe bureau d'acajou, deux ou trois meubles de prix. Sur le bureau le portrait de Monet par Manet, au crayon, et celui de Manet par Degas. Sur le meuble une reproduction de la *femme à la mandoline* de Corot, et, jaunie, boursoufflée, une petite photographie de Clemenceau en costume de chasse ... ou de guerre !

Au milieu de la pièce, sur un chevalet, la toile que Monet a choisi pour être, comme il l'a lui-même écrit, « dignement représenté au musée de St-Etienne ».

Voici Monet au seuil de son atelier, plus jeune que le Clemenceau de la photographie. Aussi jeune que le Monet du crayon de Manet.

..

Reproduction aussi fidèle que possible de l'entretien que Claude Monet eut avec les conseillers municipaux.

LE PEINTRE. — Messieurs, soyez les bienvenus. J'avais peur de ne pas pouvoir vous recevoir et je suis cependant bien heureux que vous n'ayez pas reçu ma dépêche.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX. — ... (*Formules de politesses et doléances contre l'administration des télégraphes*).

LE PEINTRE. — Vous avez dû faire un voyage pénible ? — Comment êtes-vous venu ? — Est-ce loin Saint-Etienne ? (*sic*) — Qu'y fait-on exactement (*sic*) ; votre musée est-il intéressant ?

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX. — Saint-Etienne est une

ville de 200.000 habitants où l'on fabrique des rubans, des armes, et où il y a des mines. — (Réflexion du maître : *Comme c'est curieux !*). Le musée est assez pauvre ; mais votre toile l'enrichira. Nous avons au musée un Henri Martin, des Ravier, un Flandrin, deux Dubois-Pillet, une précieuse collection de primitifs, une série d'œuvres de Séon.

Au nom de Dubois-Pillet, Cl. Monet hoche la tête et sourit. Le regret du signataire de ces lignes est de ne pas avoir osé l'interviewer à l'occasion du peintre-gendarme. — Au nom de Séon, le maître intervient sèche-ment « Séon ? ... je ne me souviens pas ».

LE MAÎTRE. — Comment avez-vous eu l'idée de me demander une toile ? Les musées ne s'adressent généralement pas aux peintres. Ils achètent peu les vivants et s'adressent pour cela aux marchands de tableaux. Ils ont tort. Les marchands de tableaux ne vendent que la « peinture chère ». — Chez les marchands on me vend très cher. — Beaucoup plus cher que cela ne vaut (*sic*).

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX. — Cette dernière assertion est fausse, maître ; mais, que les marchands soient chers, nous le savons, nous qui, hier, arpentâmes la rue de la Boétie.

LE MAÎTRE. — Ah, chez qui êtes-vous allé ? Moi il y a 4 ans que je ne suis pas allé à Paris. — Avez-vous vu de belles choses chez ces messieurs ?

LES CONSEILLERS. — Oui, maître, de merveilleux Monet et surtout l'exposition actuelle de la galerie Rosemberg où vous avez là une Seine de la série des glaçons.

LE MAÎTRE. — Alors vous avez vu la *femme à la mandoline* de Corot, dont j'ai la reproduction. C'est un des plus merveilleux morceaux de la peinture du XIX^e siècle. C'est bougrement beau !

(*Brusquement et sans transition*).

Tenez (le maître désigne le chevalet), voici la toile de

moi que vous pourriez emporter. Vous plaît-elle? Si vous voulez une de mes *Nymphéas*, je ne vois guère que celle-là à vous donner.

LES CONSEILLERS. — Qui donc, maître, pourrait mieux choisir que vous?

LE MAÎTRE. — Alors emportez-la de suite.

LES CONSEILLERS. — Mais nous n'avons pas d'emballage et les acquisitions administratives demandent des formes.

LE MAÎTRE. — C'est curieux; mais ce doit être vrai (*sic*). — Au fait, vous m'enverrez un emballer, car je ne sais pas faire les paquets.

Maintenant, Messieurs, si vous voulez voir mon étang et mes fleurs d'eau, c'est en bas de la propriété et Madame Monet vous y conduira, car il pleût un peu et je ne puis sortir. — Je suis trop vieux et j'ai encore bien du travail. — Il ne faut pas que je m'abîme trop vite. J'ai plus de 80 ans et j'ai encore un œil très bon. Je suis bien content de vous avoir vus. Si vous repassez à Giverny, ne m'oubliez pas.

A propos, pour mon tableau, je vous le donne; mais sans le cadre. Il est ancien. — J'y tiens beaucoup.

LES CONSEILLERS. — Maître, nous serions heureux de conserver ce cadre à votre toile.

LE MAÎTRE. — Mais je suis obligé de vous le facturer! et il est cher, cher.

LES CONSEILLERS. — Votre prix serait le nôtre.

LE MAÎTRE. — Alors.... (*après bien des hésitations...*) ce serait... 200 francs.

LES CONSEILLERS. — Ah maître, c'est encore un cadeau.

LE MAÎTRE. — Non, non, c'est son prix, son juste prix. Messieurs, jusqu'au revoir.

Sur le seuil de sa porte Cl. Monet, qui nous précède et se hâte vers son atelier, nous montre d'un grand

geste son jardin que l'hiver a endormi et qu'une légère pluie a verni.

« Ah! Messieurs, si vous saviez, l'été... quelles belles fleurs!... Revenez cet été... vous verrez mon jardin... C'est mon orgueil!... »

Et Madame Monet nous guide par la petite allée descendante et rapide jusqu'à la *Nymphée*. — Un chemin de fer brutal a séparé l'étang du jardin. L'étang est petit mais charmant, une glaise grise et craquelée en forme le fond, les fleurs d'eau meurtries par l'hiver en jaillissent en longs filaments noirs et amincis comme des paraphe, il passe sur le miroir de l'eau un petit nuage, toute la gamme des couleurs de l'étang frissonne sous sa caresse! Mais là c'est malgré tout l'hiver! Tandis que sur la toile de Monet qui va quitter maintenant Giverny pour notre musée, c'est et ce sera toujours, en dépit des hivers du dehors, l'éternelle fête d'un printemps d'idéal et de rêve.

JACQUES LE GRIEL.

(A suivre.)

UN ZOÏLE

M. ERNEST SEILLIÈRE (1)

Il fut un temps où M. Paul Janet (de l'Institut) interdisait à M. Alfred Espinas de citer, dans la thèse que celui-ci présentait en Sorbonne, le nom d'Auguste Comte ; où M. Joseph Bertrand (de l'Institut) et quelques autres (plus ou moins de l'Institut) pouvaient tout entreprendre, impunément, contre Auguste Comte et son œuvre immortelle.

Il semblait que ce temps fût révolu. De plus en plus, l'œuvre de Comte anime les pensers, le vouloir, les espérances des âmes d'élite. Le positivisme pénètre partout. Mais cela seul ravive la haine des médiocrités solennelles.

Il y a deux ans, l'Académie des sciences morales et politiques avait mis en concours, pour l'attribution du prix Crouzet, le sujet suivant : *Le Positivisme d'Auguste Comte. La place du problème religieux dans l'ensemble de la doctrine*. Les malins savent ce que parler veut dire. Deux prix de 1500 francs ont été décernés. Voici comment M. Lévy-Bruhl, rapporteur, justifie cette récompense.

Pour l'un : « Préoccupé de ses idées personnelles, l'auteur s'attache plus à les exposer qu'à pénétrer celles d'Auguste Comte... Il se représente Auguste Comte comme un malade, un débile, qui a peur, qui a besoin de se rassurer, et qui construit son système pour se défendre contre la folie. »

Pour l'autre : « Le tout constitue un essai très animé, véritable « éreintement » d'où Auguste Comte, traité de

(1) *Auguste Comte*, par ERNEST SEILLIÈRE, 1924 (F. Alcan, éd.).

« pauvre homme », sort en piteux état. L'auteur, dans sa conclusion, explique pourquoi il a cru devoir faire œuvre de polémiste plutôt que d'historien et asséner sur Auguste Comte tant de violences en si peu de pages. »

En bref, M. Lévy-Bruhl se réjouit, toute la gent métaphysique jubile : l'Académie des sciences morales en a eu pour ses trois mille francs.

I

M. Ernest Seillière ne serait pas de l'Institut s'il n'y allait, lui aussi, de sa ruade asinique. Et avec d'autant plus d'entrain qu'il est l'inventeur de la « philosophie impérialiste ».

Malheureusement, ce sous-Nietzsche en pain d'épice pour salons fraîchement dorés est radicalement, incurablement dénué de tout esprit philosophique. Il n'a rien compris, il ne pouvait rien comprendre à la vaste synthèse positive.

Débilité cérébrale n'est pas crime, certes. Mais, si l'intelligence généralisatrice est une grâce parcimonieusement distribuée et qui ne s'achète pas, la simple probité intellectuelle est à la portée même d'un membre de l'Académie des sciences morales et politiques (section de morale).

C'est déjà y manquer gravement que de juger la pensée la plus complète, la plus systématique et la plus synthétique qui se soit jamais exprimée sans n'avoir fait d'autre effort pour la pénétrer que de parcourir quelques passages du *Cours* ou du *Système de politique positive*. Cela décèle une véranique indifférence au vrai.

Le livre de M. Ernest Seillière est donc essentiellement une œuvre de mauvaise foi.

II

Auguste Comte a vécu, suivant sa maxime morale, « au grand jour ». Et donc, rien de caché. Nulle existence plus claire. De même, il n'a jamais dissimulé ce qu'il devait aux prédécesseurs. « Plus nous aurons de précédents, écrivait-il, mieux nous vaudrons. » Aussi s'attachait-il, avec un scrupule parfois excessif, à signaler ses précurseurs. Il n'a pas inventé, il n'a pas créé : il a développé, coordonné, systématisé.

Mais un « philosophe de l'impérialisme », on l'entend

bien, n'a que faire du document exact. Comte est l'ennemi de la sottise : il faut l'abattre. Par tous les moyens. La calomnie en est un. Aussi bien, ne s'en référera-t-on qu'aux disciples incomplets ou infidèles, les Stuart Mill, Littré, de Blignièrès, en passant sous silence ce qui, chez ceux-là même, est favorable au maître. Les autres ne comptent pas. Tout ce qui est *contre* sera tenu pour vrai et bon, sans autre démonstration. Tout ce qui est *pour* n'existe point. Une équipe de « nègres » sera chargée de ramasser les ordures et les niaiseries disséminées dans les écrits haineux d'un Joseph Bertrand ou d'un Deroisin. Mais les réponses et les pièces décisives qui furent opposées en leur temps à ces basses calomnies, M. Seillière se refuse à les examiner (1).

Procédé commode, certes ; mais procédé de libelliste de bas étage, procédé d'imposteur.

Sans doute, l'originalité d'un Comte a de quoi surprendre un philistin. Ses « bizarreries » apparentes peuvent donner à sourire. Ce n'est qu'après un long commerce avec cette belle âme qu'on en mesure la grandeur. D'autre part, le positivisme n'est pas encore au-dessus de toute critique. Il a eu, il a des disciples bien insuffisants. Et puis, il y a d'autres points de vue que celui de l'Humanité. Que ces positions théologiques paraissent fragiles à un esprit émancipé, elles n'en sont pas moins respectables puisque tant de braves gens s'y prennent encore.

Aussi convient-il de louer l'étude critique, consciencieuse, honnête et intelligente du R. P. Gruber, de la Société de Jésus, *Le positivisme depuis Comte jusqu'à nos jours* (2). Et aussi l'examen objectif de M. Lévy-Bruhl, avant qu'il ne fût de l'Institut, *La Philosophie d'Auguste Comte* (3).

III

Las manifestations de ce que Comte nommait avec son

(1) Notamment les opuscules du D^r AUDIFFRENT ; *Lettre à M. J. Bertrand*, par LUIS LAGARRIGUE ; *Notice sur l'œuvre et sur la vie d'Auguste Comte*, par le D^r ROBINET ; *Notice sur la vie et l'œuvre d'Auguste Comte*, par J. LONCHAMPT ; *La vie et l'œuvre d'Auguste Comte et de Pierre Laffitte*, par le D^r HILLEMAND, etc., etc.

(2) 1893, Lethielleux, éd.

(3) 1900, Félix Alcan, éd.

indulgence coutumière « l'idiotie académique » semblent invraisemblables au bon sens. D'autre part, il serait cruel d'infliger à qui tenterait d'en mesurer l'étendue la lecture des indigestes élucubrations de M. Ernest Seillière. Quelques échantillons suffiront.

Voici d'abord, répété à chaque page, ce que M. Seillière trouve à dire de Comte : « Dispositions maniaques ». — « Mégalomanie ». — « Égotisme pathologique ». — « Caractère maniaque ». — « Esprit rétréci par la névrose ». — « Poursécuté ». — « Névropathe ». — « Orgueil pathologique ». — « Lubie ». — « Demi-savant » (1). — « Romantique de fond ». — « Mystique naturiste ». — « Divagations mystiques ». — « Exaltation érotique de vieillesse ». — « La manie qui s'empare totalement de son cerveau pendant les dernières années ». — « Maniaque vieillard ». — Ses compositions de vieillesse ». — « Cerveau de plus en plus anormal avec les années » (2), etc., etc...

Bien entendu, à propos de la loi des trois états et de la classification des sciences, M. Seillière ne manquera pas de faire intervenir les fugues de Caroline Massin, l'indigne femme que Comte avait épousée au début de sa carrière. Ce que celui-ci reconnaissait comme « la seule faute réellement grave de sa vie ». Bon prétexte pour traiter le grand philosophe de « pantin conjugal », car ces Messieurs de l'Institut, par grâce d'état, on le sait, sont préservés du cocuage.

C'est ce qui s'appelle élever le débat philosophique ; mais M. Seillière, d'instinct, a choisi le terrain sur lequel il se croit plus solide. Ce n'est pas, on le voit de reste, celui des idées.

(1) Or le fondateur de la sociologie, on le sait, fut le pair des plus grands savants de son temps dans chacune des sciences spéciales, hormis, il est vrai, l'érudition oiseuse. Voir *La philosophie biologique d'Auguste Comte*, par RAOUL MOURGUE (*Archives d'anthropologie criminelle*, 1909). A. Comte et *l'histoire des sciences*, par P. TANNERY (*Revue générale des sciences*, 1905) ; *Essai sur le système psychologique d'A. Comte*, par A. GEORGES (Rey, 1908), etc., etc...

(2) Cette imputation de sénilité, qui revient si souvent, ne laisse point d'être cocasse quand on remarque qu'à l'âge présent de M. Seillière, A. Comte était mort après une courte maladie qui l'avait surpris en pleine vigueur physique et mentale.

IV

Ce cacographe fait chorus avec les journaloux — ces maîtres ès-écritures! — pour juger que le style de Comte est détestable. Et rien de plus bouffon quand on a sous les yeux le pathos prétentieux du censeur. Voici quelques spécimens de charabia « seilliérien » pris au hasard :

« Oui, certes, le mysticisme naturiste suppose inspirés les incultes ». — « Et l'on lit entre les lignes ». — « Il considère la civilisation comme une chose qui « va sans dire », comme un fruit naturel du temps écoulé ». — « Songeant à satisfaire son maître et surveillant de cette époque Saint-Simon, mais bien davantage encore à se préparer le pontificat pour lui-même, Comte ... » — « Elle n'avait certainement pas ni le talent ni la force d'âme nécessaire pour remonter les courants de l'opinion naturiste, en son temps ». — « Comment se dérober dans le mode de penser causal qui est nécessairement celui de notre intellect, à la conviction qu'une telle faculté de synthèse eut, malgré tout, un germe et que ce germe a été préparé singulièrement susceptible de développement dans l'espèce humaine par quelque Force que nous ne pouvons nous empêcher de supposer rectrice du monde », etc., etc...

Dans l'ensemble de ce livre, on remarque en outre de nombreuses impropriétés de termes, des « manies verbales », la pauvreté du vocabulaire, l'abus des mots en italiques qui décèle la débilité mentale du scribomane et enfin quantité de fautes d'orthographe. Sans doute, on peut attribuer cette orthographe « impérialiste » aux coquilles typographiques. Les typos ont bon dos. Mais elles sont vraiment trop, et beaucoup se répètent fréquemment. Ainsi M. Seillière écrit toujours : « il concluera », « je concluerai », ce qui le ferait recaler impitoyablement aux examens du certificat d'études.

Un Jules Lemaître, un Faguet, un Maurice Barrès, un Charles Maurras trouvent dans les pages de Comte des beautés puissantes : il est naturel qu'elles passent inaperçues pour quelques autres.

V

A vingt ans, Auguste Comte, ayant à gagner son pain, remplaçait Augustin Thierry comme secrétaire de Saint-Simon. Il tint ce poste pendant quatre ans, jusqu'en 1822. Durant deux années encore, Comte sera en relations avec Saint-Simon ; mais, intellectuellement, il s'en sépare de plus en plus. Pour la première fois, en 1822, Comte signe sa part de collaboration. Saint-Simon, qui va fonder le « nouveau christianisme » ne reconnaît pas les « généralités de son système » Et pour cause. Le positivisme va s'élaborer.

Il n'importe. Comte est le disciple de Saint-Simon, sinon son plagiaire, et le positivisme s'identifie au saint-simonisme. M. Seillière ne saurait discerner la différence des cultures, des principes, de la méthode, l'antinomie essentielle des doctrines. Mais la plus élémentaire honnêteté eût dû l'inciter à s'en rapporter aux faits, aux témoignages. Il y a le petit livre de Ch. Avezac-Lavigne, *Saint-Simonisme-Positivisme*, bien documenté (1). Il y a aussi, de Comte même, la lettre à Valat du 21 mars 1824. Le plus curieux, c'est que M. Seillière cite cette lettre ; mais en paraissant ignorer toute la partie concernant les rapports que Comte eut avec Saint-Simon. C'est sa manière.

D'ailleurs, ce Zoïle s'embrouille non seulement dans les idées, mais encore dans les événements et les dates. Il date *l'Examen du Traité de Broussais sur l'irritation* de 1823. Or cet écrit fut publié après la grande crise cérébrale de Comte, c'est-à-dire en 1828. Erreur typographique ? — Non, car la lettre à Valat, qui est de 1824, est citée aussitôt après.

VI

Au demeurant, M. Ernest Seillière ne paraît pas pouvoir se faire une conception moins naïve du positivisme. Son imbécillité irréductible, à tout le moins, paraît sincère. Même avec quelque effort d'attention, l'honnête respect des idées, il n'eût saisi du positivisme que ce qui l'aurait décidé à n'en

(1) Ernest Leroux, éd. 1905.

pas parler. Mais la coordination, l'unité de la doctrine, la synthèse subjective, par quoi tout s'éclaire, lui fussent restées inaccessibles.

Je note d'abord cette sottise : « Comte a toujours eu la prétention d'avoir créé un système philosophique. » Cette prétention est, proprement, antipositiviste. Comte a toujours rappelé que le positivisme est un résultat de l'évolution intellectuelle de l'Humanité, ne serait-ce que par la loi des trois états.

Affectant l'impartialité, l'impudent grimaud ne trouve à retenir que ceci dans l'œuvre immense du « roi de la pensée » (1) :

« Au vrai, il a donné des considérations sur la logique de l'esprit humain dans son développement — considérations qui sont assurément ingénieuses car elles lui valurent l'estime de quelques savants en France et en Angleterre ; puis en outre une philosophie de l'histoire assez arbitraire mais qui présente des aspects intéressants. »

M. Seillière avoue du moins qu'il est incapable de juger par lui-même des idées. C'est pourquoi, quand l'opinion des « savants » spéciaux et certifiés ne peut plus le guider, il se bornera à contester, à nier la valeur de la sociologie positive, de la classification des sciences et de la méthode subjective. D'ailleurs, il n'insistera pas. Quelques épithètes : « Lubie » « manie », « vieillesse », seront ses raisons, et il n'en peut avoir d'autres.

Il s'en tiendra aux détails. C'est déjà dénaturer le positivisme qui est essentiellement synthétique. Aussi s'attachera-t-il surtout aux déductions, aux exemples donnés, aux applications de circonstances, à ce qui est seulement démonstratif.

VII

Sa malice est d'extraire une phrase en lui donnant un sens absurde, ce qui se peut, précisément, parce que, dans la pensée comtiste, tout se tient, tout se relie à un ensemble.

La perfidie se trahit en ceci que cette phrase, qui doit

(1) Émile Faguet.

prouver l'absurdité du positivisme, est soigneusement guillemetée, tandis que des pages entières, tirées du *Cours* ou du *Système*, ne le sont pas. Le pauvre homme imagine, sans doute, qu'on s'y trompera.

Il confond tout, le fatal et le modifiable, la loi infrangible et ses conséquences contingentes, le concret et l'abstrait, l'objectif et le subjectif, la sociologie dynamique (ou plutôt cinématique) et la sociologie statique, etc.

Ainsi encore, pour Gall. Ce que Comte en dit est exactement ce que, de nos jours, la psychophysiologie en a retenu, et tout le contraire de ce que M. Seillière attribue à Comte. Autre exemple. Comte ayant justement approuvé l'axiome énoncé par l'ouvrier menuisier Fabien Magnin : « Le travail ne peut jamais manquer », notre hébété en fait des gorges chaudes. « Il faudrait présentement à l'Angleterre et à ses chômeurs, dit-il, un semblable *triumvir* ! » M. Seillière, qui se croit aussi économiste (que ne se croit-il pas ?) ignore que le chômage est une conséquence de l'anarchie économique, du déséquilibre de la production, et non, réellement, du manque de travail.

Dans le procès de ces mornes et lamentables sottises que je m'efforce de suivre en punition de mes péchés, on rencontre parfois quelques parties drôles. Ce sont celles où le « créateur » de « la philosophie de l'impérialisme » découvre une formule qui paraît cadrer avec son système.

Alors, il concède que cela est « à moitié juste », que Comte a été éclairé « à moitié ». Le monde devait attendre M. Ernest Seillière pour être doté de l'entière positivité de la philosophie de l'impérialisme.

Bravant le rire formidable des dieux, il ira jusqu'à soutenir que « son » œuvre (1) substitue enfin la positivité « seillérienne » à la « métaphysique » comtiste, c'est-à-dire au « naturisme mystique contemporain ».

VIII

Tout ce qui n'est pas donné par l'expérience est « mystique ». Ainsi, la culture du sentiment, c'est du mysticisme.

(1) Quarante volumes de compilations qu'il suffit de feuilleter pour se convaincre qu'ils ne valent pas mieux que cette dernière déjection.

L'Humanité est une entité mystique. Comte est un panthéiste comme Schopenhauer.

Or c'est le contraire qui est profondément vrai. Rien de plus positif que la culture du sentiment, l'Humanité est plus réelle que l'individu. Le panthéisme incorpore l'homme au monde ; la conception positive, le monde à l'Humanité.

Quant à l'expérience, elle n'est qu'un des procédés de la méthode positive et qui est plus spécialement celui de la physique, comme l'observation est celui de la biologie et la filiation celui de la sociologie. A la vérité, le nombre des procédés d'investigation s'accroît avec la complexité des phénomènes à considérer. La sociologie les emploie tous.

M. Seillière entend le « positif » de même façon que Mme Pipelet. Il va sans dire, en conséquence, que la méthode subjective qui couronne et illumine tout le positivisme ne saurait être comprise par cet auteur. Aussi la théorie des utopies lui paraît extravagante.

GEORGES DEHERME.

(à suivre.)

CHRONIQUES RÉGIONALES

FOREZ.

L'EXPOSITION DE PEINTURE MODERNE

La préparation de l'exposition est activement poussée. A Paris, M. Gabriel Mourey réunit une collection de toiles, où nous retrouvons les plus grands noms de la peinture actuelle. Le comité s'est acquis le concours d'une grande maison de décoration, et, avec l'appui généreux de la municipalité, réalisera place Carnot un décor élégant.

Un catalogue illustré sera édité qui contiendra la reproduction de quelques-unes des œuvres exposées. Le catalogue, vendu 5 francs, donnera droit au tirage d'une tombola, dont les prix seront des aquarelles et dessins.

La création a été décidée d'une carte d'entrée permanente personnelle et nominative, au prix de 20 francs. Cette carte donne droit d'entrée à l'inauguration et à la conférence de M. Gabriel Mourey. Un catalogue illustré sera remis gratuitement à tout souscripteur. Les demandes doivent être adressées, avant le 1^{er} mai, aux *Amitiés foréziennes et vellaves*, rue de la Paix, 1 ; au gré des souscripteurs, la carte sera déposée aux librairies Dubouchet et Lardanchet, ou adressée contre remboursement à domicile. Une remise de 50 pour cent est consentie au monde des écoles (professeurs et élèves).

LA DIANA ET LA BASTIE

Le dernier bulletin de la Diana nous apporte d'heureuses nouvelles des travaux de réfection du château de la Bastie. La souscription ouverte par la Société archéologique du Forez a permis de mener à bonne fin les travaux les plus urgents. Il reste encore beaucoup à faire et l'aménagement intérieur du château exigera de longues réparations. La souscription demeure donc ouverte. Tous les souscripteurs recevront (les premiers l'ont reçu déjà) le très joli jeton de la Diana.

La générosité de M. M. de Boisseu a permis le retour au vieux château d'une clé pendante de voûte, décorée de têtes d'anges. Souhaitons que cet exemple soit suivi. De semblables générosités particulières dicteront leur conduite aux Musées Nationaux qui possèdent des œuvres d'art provenant de la Bastie.

LES ANCIENS PONTS SUR LA LOIRE-EN-FOREZ

Dans ses intéressantes conférences sur la civilisation au Moyen-Age, M. Kleinclausz a évoqué les voyageurs qui partaient pour de lointains pèlerinages, malgré l'incertitude des grands chemins, et, il a rappelé les grandes foires où se pressaient, pendant des semaines entières, des gens de diverses nationalités, venus de tous les points d'Europe.

On n'ignore pas qu'au Moyen-Age, il existait des routes, médiocrement entretenues d'ailleurs, pour la plupart d'origine gallo-romaine. On sait moins, peut-être, que de nombreux ponts avaient été jetés sur les rivières et sur les fleuves pour permettre aux pèlerins et aux trafiquants de toutes sortes un passage plus facile. Ce furent d'abord des ponts de bois. Le XI^e siècle vit la construction des premiers ponts de pierre. Le pont de Saône, à Lyon, datait de cette époque et un siècle plus tard fut commencé le pont de la Guillotière (1) pour remplacer un pont de bois qui s'était effondré sous le passage d'une armée de Croisés se rendant en Palestine. C'est en 1177 que fut entrepris le pont Saint-Bénézet d'Avignon, et, le pont Saint-Esprit vers 1269. Il est à remarquer que très souvent ces ponts furent bâtis par des confréries de religieux, et, que les dons et les offrandes des fidèles en faisaient tous les frais. On considérait, en effet, l'érection d'un pont comme un acte de bienfaisance et un grand nombre de testaments des XIII^e et XIV^e siècles contiennent des libéralités destinées à des travaux de construction ou d'entretien de ponts. L'Église encourageait ces dons. Témoins les indulgences concédées en 1342 pour la réédification du pont de Chanteuges (Haute-Loire) par le Pape Clément VI (2), ancien moine de la Chaise-Dieu, et les mêmes faveurs accordées en 1372 par Grégoire XI pour celui de Vichy.

Lorsqu'éclata la Révolution, il n'y avait plus en Forez aucun pont sur la Loire. Le pont de Roanne enlevé par une inondation était en reconstruction, mais des discussions retardaient indéfiniment les travaux. Cependant, au Moyen-Age, plusieurs ponts avaient relié les deux rives de la Loire, sur les voies les plus fréquentées, à Feurs, à Saint-Rambert, et à

(1) Ces ponts furent reconstruits dans le courant du siècle dernier.

(2) Pierre Roger de Beaufort, né en 1291, au château de Maumont, en Limousin, entra chez les Bénédictins de la Chaise-Dieu, fut ensuite professeur de théologie à Paris, évêque d'Arras, archevêque de Sens puis de Rouen. Il monta sur le trône pontifical le 7 mai 1342, sous le nom de Clément VI, après la mort de Benoît XII. Il mourut à Villeneuve-les-Avignon le 6 décembre 1352, et son corps fut déposé l'année suivante en l'église abbatiale de la Chaise-Dieu, à la reconstitution de laquelle il avait largement contribué. Son neveu, Grégoire XI, qui fut élu pape en 1370, est le dernier des papes d'Avignon. Il mourut à Rome en 1378. La famille de Roger-Beaufort était une illustre maison du Limousin. Elle fut substituée aux XIV^e siècle aux anciens barons de Canillac (Gévaudan).



— Dites-moi, mon Cher Compère!
Sur quelle Maison avez-vous fixé votre choix
pour l'achat de nos Dragées?

— Mais, Charmante Commère, cela
va sans dire et je crois que notre Filleul
lui-même se récrierait si je n'avais
pas choisi le

Parrain Prodigue

6, Rue Gérentet. Saint-Etienne.

BANQUE PRIVÉE

INDUSTRIELLE - COMMERCIALE - COLONIALE

Société Anonyme au Capital de 75 Millions

AGENCE DE SAINT-ÉTIENNE

4, Place de l'Hôtel-de-Ville et Rue de la Paix. 3

SOUS-AGENCES :

LE CHAMBON-FEUGEROLLES

FIRMINY, RIVE-DE-GIER

St-CHAMOND, St-BONNET-LE-CHATEAU

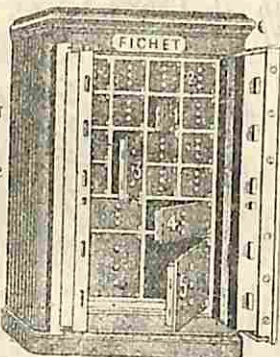
Toutes opérations de Bourse et de Banque

Paiements de Coupons

Souscriptions, Garde de Titres

LOCATION DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS

R. G. Lyon 1.420



Grand Salon de Coiffure ROGER

15, Place de l'Hôtel de Ville - SAINT-ÉTIENNE

TÉLÉPHONE 10.00

R. D. C. 18.324

SALON POUR DAMES 10 OUVRIERS

SALON POUR MESSIEURS, 5 OUVRIERS

SPECIALITÉ DE TEINTURE ET DE POSTICHES

ONDULATIONS - MASSAGE - MANUCURE

ONDULATION INDÉFRISABLE RESISTANT A TOUS LES LAVAGES

MAISON DE CONFIANCE - SALON POUR DAMES A L'ENTRESOL

GRAND TAILLEUR

POUR

HOMMES
ET DAMES

18, rue de la Préfecture

SAINTE-ÉTIENNE

Téléph. 13-92



Pinay. On ne croit pas généralement qu'aucun d'entre eux puisse être présumé antérieur au XIII^e siècle.

Il semble qu'une des plus anciennes voies qui ait traversé notre département fut la route d'Aquitaine, qui conduisait de Lyon à Toulouse en passant par Feurs, Moind, Usson, Saint-Paulien, Le Puy. Cette route portait le nom de « Voie Bolène », ce qui signifie chemin des bornes, par allusion aux colonnes itinéraires placées sur son parcours (1). Dès le XI^e siècle, on utilisa une route plus courte passant par Saint-Galmier, Saint-Rambert — où elle se confondait avec la voie antique venant de Vienne par Saint-Chamond — Saint-Bonnet-le-Château, et rejoignant vers Usson la grande voie romaine (2). Une route très ancienne menait de Lyon à Clermont par Pinay, tandis qu'une autre y conduisait également par Feurs et Boën. Enfin, un prolongement de la Bolène remontait vers Roanne par Cleppé et Pinay.

Le pont de Saint-Rambert, malgré des démolitions partielles pendant les guerres de Religion est le seul pont qui ait subsisté jusqu'au XVII^e siècle. D'abord construit en bois, probablement au début du XII^e siècle, il dut être bâti en pierre entre 1350 et 1395. On s'est demandé si les « batisseurs » n'avaient point utilisé les restes d'un ancien pont romain : d'après une lettre du conseiller Moissonnier (3), procureur du Roi vers 1704, une arche d'extrémité présentait une symétrie et une régularité rares, dénotant une origine romaine. L'examen des quelques ruines qui subsistaient au cours du siècle dernier a permis de déterminer qu'elles n'étaient pas antérieures au Moyen-Age. Cependant la construction d'un pont à Saint-Rambert par les Romains ne laisse pas d'être considérée comme possible (4).

Le savant historien Auguste Bernard croit, de son côté, qu'un pont avait été établi à Pinay, sous la domination romaine. Une pile de l'ancien pont, dont l'appareil romain serait encore visible, a été englobée dans la digue actuelle. Quoiqu'il en soit, un pont a été bâti à Pinay au Moyen-Age, et son existence est attestée vers 1394. Il fut détruit au XVI^e siècle. Lorsqu'on entreprit, vers 1711, la construction de la digue (5) pour contenir le fleuve au moment des inondations, il fut prévu sur le plan original qu'un pont serait établi sur la brèche laissée ouverte pour le passage des eaux. Une arche unique devait relier les deux culées de la digue. On se contenta d'y jeter une passerelle de bois qui ne résista pas longtemps aux

(1) Le P. Gras, d'après Vincent Durand, *Recueil Diana*, 1875.

(2) Auguste Bernard, *Recueil Diana*, 1879.

(3) *Recueil Diana*, 1881.

(4) *Bulletin Diana*, XXI, 4, 1922.

(5) La construction d'une digue était devenue nécessaire à cause de l'enlèvement, lors de l'aménagement de la Loire pour la rendre navigable, de tous les rochers et obstacles naturels susceptibles d'arrêter la rapidité des eaux pendant les crues.

intempéries et aux inondations. Elle a été remplacée de nos jours par un petit ouvrage moderne.

Du pont de Feurs, on sait peu de choses : il était démoli en 1433, date d'une autorisation (1) accordée par Charles de Bourbon, comte de Clermont, à un habitant de Feurs, d'achever la construction d'un pont de bois sur la Loire, au lieu de Randans, près de Feurs, en remplacement de l'ancien pont de pierre dont « les fondements de six ou sept piles sont apparissans encore ». Quelques restes de ces piliers s'apercevaient encore au commencement du XVI^e siècle, ainsi que le rapporte l'abbé Duguet dans son mémoire sur Feurs (1707). Un riche prieuré s'élevait à Randans et il est permis de supposer qu'il participa aux frais d'érection du pont.

Toutes traces de ce pont avaient depuis longtemps disparu lorsqu'en 1789, les habitants de Feurs, qui demandaient en vain la construction d'un pont, firent insérer leurs réclamations au cahier des doléances, alléguant le mauvais état du bac et la difficulté d'en établir un solide. Mais la Révolution n'apporta aucune solution et il fallut attendre la Restauration pour réaliser le vœu de la ville de Feurs.

Les piles que l'on voit à Saint-Maurice-sur-Loire sont probablement les ruines d'un ancien pont, mais on n'a aucun renseignement et rien n'est venu confirmer les conjectures à ce sujet.

A Roanne, le premier pont sur la Loire ne paraît pas remonter au-delà de 1630. Rompu une première fois vers 1660, il fut emporté par une inondation en 1680. Près d'un siècle plus tard, on éleva un pont de bois d'une longueur totale de 250 mètres qui reliait la ville à la pointe de l'île et l'île au Coteau. La Loire se divisait alors en deux bras qui formaient une île habitée.

En 1786, l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de Lyon, M. de Vairaigne, supprima la partie du pont entre l'île et le Coteau et fit construire à sa place une levée malgré les protestations des habitants dont les craintes n'étaient pas vaines puisque, le 11 novembre 1790, une formidable crue, ne trouvant plus un passage suffisant, se déversa dans la ville et causa de considérables dégâts. Le pont qui reliait Roanne à l'île s'effondra. M. de Vairaigne fit alors admettre un nouveau projet rétablissant le pont entre l'île et le Coteau et supprimant le bras du fleuve entre l'île et la ville. Les travaux, commencés en 1792, furent, peu après, interrompus jusqu'en 1810. Les abords ne furent terminés qu'en 1834. Le devis s'éleva à près de trois millions cinq cent mille francs, chiffre énorme si on le compare aux prix que coûtèrent, vers la même époque, les ponts suspendus d'Andrézieux (1829), de Feurs (1830), de Saint-Just (1831), voire celui de Montrond (1824), constitué par une charpente sur neuf piles de pierre. D'après la statistique industrielle du département de la Loire, par Alphonse Peyret, le

(1) *Recueil Dianu*, 1873, p. III.

pont de Montrond coûta trois cent mille francs, les trois autres cent-cinquante mille francs, chacun. Ces derniers étaient suspendus par des câbles métalliques d'après un procédé de construction tout nouveau, qui se recommandait par son bon marché et la facilité qu'il donnait à la navigation (1). La première application importante en avait été faite, en Angleterre, quelques années auparavant, en 1820, sur la Twed, à Berwick.

On doit ajouter qu'à la différence du pont de Roanne où aucun péage ne fut jamais exigé, les ponts de Montrond, d'Andrézieux, de Feurs et de Saint-Just avaient été adjugés à des compagnies privées, moyennant la concession d'un péage (2) dont la durée variait de trente-six à quatre-vingt-dix-neuf ans. Ces droits ont été rachetés par suite de la loi de 1880.

JOSEPH CHOLAT.

AU MUSÉE

Nous sommes très heureux de signaler l'entrée au musée d'une toile du maître *Claude Monet*. C'est là l'heureuse conclusion des efforts longuement poursuivis de certains membres éclairés de la Commission, à qui nous adressons nos félicitations.

Il y a bien longtemps qu'une œuvre de cette importance n'était entrée au Palais des Arts. Nous ne saurions, en effet, retenir l'inscription récente au catalogue, mais très discutée, de quelques grands noms de la peinture. Cette fois au moins, la toile ayant été choisie dans l'atelier du peintre Monet, les responsables peuvent être assurés de son authenticité.

Nous regrettons par contre que la Commission n'ait pas suivi ceux de ses membres qui lui proposaient l'achat d'une toile du peintre Louis Riou, que nous avions remarquée lors de la dernière exposition de cet artiste et qui avait figuré au salon des Tuileries. Là, la majorité a prétendu qu'il valait mieux attendre la consécration de l'auteur par le grand succès. Voilà qui est faire preuve de modestie, nous n'osons dire de sagesse. Il ne faut pas oublier que la notoriété se paie très cher un jour. Et n'est ce pas le premier mérite d'un conservateur que de savoir de bonne heure découvrir la valeur des jeunes, fussent-ils même de chez nous ?

(1) Le pont d'Andrézieux, emporté par la crue de 1907, a été refait en pierre ; le pont de Feurs, devenu insuffisant est actuellement en reconstruction, en maçonnerie également.

(2) Selon Alphonse Peyret, les droits de péage, perçus vers 1835, produisaient un revenu annuel s'élevant à 20.000 francs pour le pont d'Andrézieux et à 10.000 francs pour les ponts de Montrond, de Feurs et de Saint-Just.

LE MONUMENT AUX MORTS

L'érection du monument va vraiment entrer dans la période de réalisation. L'emplacement est choisi, et le monument. Les travaux pourront commencer dès que paraîtra le décret gouvernemental autorisant la transformation de la place Fourneyron. Le comité, dont les travaux avaient été suspendus quelque temps, après le décès du regretté M^e Pierre Dupin, a repris son activité sous l'ardente impulsion de son nouveau président, M. H. Rivière.

La souscription publique va être lancée dans quelques jours. Nous avons pu voir l'originale et élégante plaquette éditée par la maison Waton, pour le comité, avec deux gravures sur bois de M. Rochette et qui va être adressée à tous. Déjà des sollicitations particulières ont réuni plus du tiers de la somme de 600.000 francs nécessaire. Nous sommes persuadés que la population stéphanoise fera bon accueil à l'appel signé du bureau du comité :

Saint-Étienne a promis de vouer un monument digne d'eux à ses morts de la Grande Guerre.

Ce monument doit glorifier le souvenir des 600 Stéphanois morts pour la France. Ils sont partis parce que la Patrie, et avec elle notre civilisation étaient menacées. Si au survivant la tâche quotidienne paraît lourde aujourd'hui, qu'il mesure ce que fut cette menace, ce que fut durant quatre ans l'effort héroïque des combattants.

Le monument désigné par le concours s'élèvera place Fourneyron ; il apportera à l'entrée de la cité une parure artistique et émouvante.

Les travaux vont commencer. Il n'est pas un de nos concitoyens qui ne voudra apporter son concours à l'œuvre du comité par une généreuse souscription. Celui-ci verra dans la pierre un hommage à ses disparus, celui-là y lira le souvenir de son propre sacrifice, ce dernier se souviendra que des angoisses lui furent épargnées ; tous voudront témoigner leur reconnaissance aux artisans de la Victoire.

L'arche glorieuse portera les noms de nos 6000 morts ; la liste de souscription doit inscrire le nom de tous les Stéphanois.

A L'ÉCOLE DES BEAUX ARTS

L'École des Beaux Arts de Saint-Etienne invitait le public ami à visiter, il y a quelques jours, les œuvres qui la représenteront à l'Exposition internationale des Arts décoratifs.

Beaucoup de visiteurs se firent un plaisir d'aller constater les résultats obtenus par les meilleurs élèves de l'école. Il faut applaudir sans réserve la conscience que tous ont appliquée à faire du moderne, à rechercher un motif ou un ensemble nouveau, à « créer » leur œuvre.

Un vitrail très heureux, symbolisant l'activité industrielle de Saint-Etienne, une série de rubans et de tissus, des décorations de fusils, des

chapiteaux bien équilibrés, deux panneaux de buffet ont prouvé que notre école régionale sait et veut aider nos industries.

Celles-ci ne montrent pas toujours les dispositions favorables qu'elles devraient pour des essais et tentatives qui peuvent leur apporter plus que des services. Notamment nous trouvons regrettable que des compositions fort intéressantes n'aient pas été traduites en rubans effectivement tissés ; et nous espérons que nos fabricants sauront mieux encourager dans l'avenir ceux qui sont jugés dignes de représenter une grande école de province à l'exposition internationale de Paris qui doit être inaugurée le 20 courant.

VELAY

LE SKI

Après un hiver printanier, au cours duquel un soleil radieux n'a cessé de resplendir sur les sommets vellaves, la neige a enfin fait son apparition, au milieu du mois de mars, et recouvert lentement toutes les crêtes des Cévennes, depuis le Mezenc, son quartier-général, jusqu'aux portes du Puy.

Et les skieurs, longtemps navrés de l'aventure, ont enfin pu prendre l'essor vers les hauts plateaux du Meygal, des Estables, de Cayres, de Sembadel.

Un concours de ski a même été organisé, et nous avons eu l'agréable surprise d'y voir tous les prix enlevés par les montagnards du Mezenc, devenus des fervents de ce sport très moderne.

Il me souvient qu'il y a vingt ans on nous regardait un peu comme des phénomènes, alors que nous n'étions encore que trois à voyager en skis dans la région, avec le peintre Louis Vissaguet et le pauvre Georges Bonnet, tué au pont de Baccarat.

Depuis lors, les longues raquettes ont trouvé des légions d'adeptes. Le paysan, qui d'abord ne songeait qu'à rire de l'allure d'échassiers qu'avaient les premiers skieurs, a compris que c'était pour lui surtout que l'invention pouvait être à la fois utile et agréable. Au lieu de patauger dans la neige fondante ou de s'enliser dans les froides congères, il glisse maintenant, comme sur une piste, par dessus les rochers, les ornières, les murs, rivalisant d'ardeur et de vitesse avec les grosses grives qui suivent les taillis, en quête d'un grain de genièvre, d'une baie de torier.

Et comme le villageois des Estables, de Freycenet-la-Cuche ou de Chaudeyrolles a la neige à sa porte pendant de longs mois de l'année, comme il y a coïncidence parfaite entre la saison de ce sport et ses vacances d'agriculture, comme il n'a pas à attendre le dimanche pour fausser compagnie

à un bureau de banque, à un cabinet d'avocat, à une étude de notaire, à une entreprise commerciale, ce n'est pas par intermittence qu'il fait du ski dans la montagne; c'est journellement, pendant des semaines, des mois.

Quand viendra la prochaine guerre, — on nous l'annonce tous les jours, et nous finirons par l'avoir, si tous les combattants ne se décident enfin à s'unir pour faire respecter leur victoire, — quand viendra la prochaine guerre, ce seront les gars du Mezenc qui formeront les bataillons de skieurs. Et ce ne sera que justice. Ils sont assez restés dans les tranchées, de 1914 à 1918, pour pouvoir en sortir un peu quand ceux qui n'y sont point allés voudront les y faire retourner.

MONSEIGNEUR BOUTRY

Monseigneur Boutry, évêque du Puy et comte de Velay, est mort subitement, le 20 mars, dans l'ancien hôtel des Comtes de Forez, devenu palais épiscopal depuis l'expulsion de son prédécesseur de l'Évêché du Puy.

C'est la première fois, depuis de bien longs siècles, qu'un prélat ancien meurt hors du palais de *la Chièze*, dans une demeure privée.

Et ceci nous remet en mémoire les tragiques incidents qui marquèrent le départ de Mgr Guillois, dont la santé, déjà fortement ébranlée par les premières luttes religieuses, ne put résister aux émotions des Inventaires : l'émeute des habitants du Puy, autour de la Cathédrale et de l'église du Collège des Jésuites; les bagarres sanglantes de Champels; le siège de l'église de Coucouron, où l'on envoya du canon; l'invasion du Velay par d'interminables colonnes expéditionnaires accourues de Clermont, de Saint-Étienne, d'Aurillac, de Nîmes; la mort de Régis André, à Montregard; l'expulsion de l'Évêque; le pillage de l'Évêché par les manifestants, et l'assaut donné, le même soir, à la Loge Maçonnique dont les carreaux volèrent en éclats sous les pavés arrachés au sol de la place; le jugement de l'abbé Plantin; sa sortie du palais de justice, bloqué par les manifestants; la véritable chasse donnée aux magistrats sur la place du Breuil, les obligeant, malgré un déploiement de troupes inouï, à rentrer dans le tribunal par les fenêtres pour n'en plus sortir qu'en voiture, sous escorte de cavalerie et sous une grêle de pierres.

Vingt ans ont passé, depuis lors. Après la guerre civile nous avons eu la Guerre. L'Évêché est toujours désert, envahi par l'humidité derrière les fenêtres bien closes qu'ornementent les araignées. Et c'est le vieux logis de Grateloup, dont les Comtes de Forez héritèrent des Dauphins de Viennois, qui a vu se dérouler les dix-sept ans d'épiscopat du prélat qui meurt aujourd'hui, brusquement, au retour d'une randonnée sous la neige dans la région d'Yssingaux et de Tence en compagnie d'Antoine Lestra et de

Jean Guiraud, pour l'Union Catholique en vue des événements de demain.

A. BOUDON-LASHERMES.

MGR BOUTRY, EVÊQUE DU PUY

Le 20 mars dernier, le diocèse du Puy a perdu le chef qui l'administrait depuis dix-huit ans.

Il ne nous appartient pas d'apprécier l'évêque qui vient de disparaître, du point de vue religieux, mais il nous sera bien permis de rendre hommage à sa mémoire en rappelant qu'il n'oublia pas sur le siège de Saint-Georges ses précédentes fonctions de chapelain de Saint-Louis des Français, de préfet des études au petit séminaire de Moulins.

Mgr Thomas-François Boutry était un humaniste distingué, familier avec les chefs-d'œuvre des littératures classiques non moins qu'avec les philosophes et doctrinaires chrétiens. L'on rencontre la trace de cette brillante culture dans des mandements qui se recommandent par l'actualité des sujets, par leur attrait d'exposition, leur ferme et profonde dialectique, leur pénétration psychologique ainsi que par une ordonnance parfaite et un style sobre mais élégant.

On retrouvait ces qualités dans la conversation du prélat. L'abord était un peu réservé, mais bientôt, si l'étincelle avait jailli, l'entretien devenait plus cordial, le ton se modifiait et il y avait plaisir à entendre l'éminent interlocuteur causer des problèmes nombreux qui faisaient l'objet de ses méditations aux rares instants que lui laissaient une charge pesante entre toutes et le souci sans cesse présent des devoirs absorbants et impérieux de l'épiscopat.

Nous avons eu assez souvent l'occasion de recueillir des jugements et des impressions du vigoureux vieillard sur lequel les années passaient sans diminuer l'acuité du regard, parfois nuancée de légère ironie, et toujours ils nous frappaient par leur objectivité et par leur imperturbable bon sens. Et quelle perspicacité aiguisée, et quelles connaissances révélaient ses appréciations littéraires et artistiques! Les ayant reçues, on ne les oubliait plus. Nous n'y songeons pas sans émotion, et c'est pourquoi nous croyons qu'il est simplement juste de mêler nos regrets à ceux maintenant ressentis par les visiteurs qui, une fois ou l'autre, avaient franchi le seuil du modeste hôtel où veillait, dans l'ombre du campanile de Notre-Dame du Puy, la lumière discrète d'un noble esprit préoccupé de vaincre le mal par le bien et dont la flamme apostolique était naturellement avivée par les précieuses ressources d'un grand cœur.

TESTIS.

CHRONIQUE MUSICALE

L'Association des Concerts classiques (5^e concert) a exécuté la symphonie dite Rhénane, de Schumann. Cette belle œuvre paraissait un peu terne, sauf le dernier mouvement, assez enlevé. Mlle Jeanne Leduc s'est fait écouter avec un réel plaisir dans l'air de Lia, de Debussy, une ariette de Grétry et l'air d'Elsa, tiré de Lohengrin. Borodine représentait l'école russe, toujours très en honneur à ce qu'il paraît, avec « Dans les Steppes de l'Asie centrale ». Deux pièces de Debussy et Hasselmans furent égrénées par la harpe de Mlle Bovy-Forestier. Pour l'orchestre encore, l'Introduction du 1^{er} acte de Fervaaal (d'Indy) : la suite déjà classique de Fauré « Pelléas et Mélisande » et la Rhapsodie Norvégienne de Lalo. Plusieurs pièces portent la mention « 1^{re} audition » : il me semble qu'on abuse un peu de ce terme qui ne devrait être appliqué qu'à des œuvres non encore entendues.

« De la Gavotte au Shimmy » était le sujet d'une causerie organisée par les *Amiliés Foréziennes et Vellaves*, avec une importante démonstration musicale et chorégraphique. M. Louis Vuillemin eut le bon goût de ne pas lire sèchement des pages de notes, mais fit un exposé très vivant et original. Il nous montre la musique, d'abord destinée à accompagner la danse, s'évadant peu à peu de ce rôle subalterne. Elle prit prétexte de cette origine pour créer des formes nouvelles de composition. Le conférencier, faisant un rapide historique de la danse au théâtre, souligne comme un fait important l'introduction des ballets russes en France. Il cite les œuvres de Dukas, Schmitt, Ravel, Roussel, Fauré, etc., comme témoins d'une évolution de l'art dramatique et lyrique. C'est la réconciliation de la musique et de la danse, c'est aussi la mort du livret qui si souvent trahit le compositeur. Hors du théâtre, au contraire, nous assistons à une véritable dégénérescence de la danse, et les airs qui accompagnent celle-ci ne méritent plus le nom de musique. Quelle influence peuvent avoir sur nos mœurs ces trémoussements grotesques importés de l'étranger comme tant d'autres choses, hélas !

Bien qu'il y ait des réserves à faire sur l'exercice de la danse, beau en soi, mais souvent présenté d'une manière au moins aussi lascive qu'artistique, on a admiré toute la grâce, la souplesse, l'élégance de Milles Berthitza

Lesco et Pierrette Fromentin, de l'Opéra, dans la Gavotte de Haendel, la Mazurka et la Valse de Chopin, l'Humoresque de Tchaikowsky, puis la Danse paysanne (Kruk), le spirituel Cakewalk de Debussy, et enfin le Shimmy de Darius Milhaud, ces dernières offrant une marge illimitée à l'espéglerie et à la bouffonnerie.

A son piano Pleyel, Mlle Alberte Heskia nous joua tout un répertoire varié depuis Scarlatti jusqu'à la musique à procédés en honneur de nos jours. Remarqué la brillante Tarentelle de Moszkowski, assez apparentée à celle de Chopin. Cette pianiste fait preuve de dextérité et de rythme, avec un jeu très féminin. En l'écoutant, je pensais que la puissance et la rondeur du jeu sont en fonction, non pas tant de la « masse des muscles » que de la manière de faire agir les leviers que sont nos membres.

L'exercice public de la classe d'orchestre du Conservatoire revêtait le 27 mars une allure véritablement artistique. M. Maurat, qui dirigeait ses élèves, avait composé un programme de chefs d'œuvre : d'abord la 8^e symphonie de Beethoven, d'une émotion douce, fraîche, joyeuse, belle œuvre riche d'idées et d'instrumentation. Puis ce fut la scène célèbre de l'« Enchantement du Vendredi-Saint », cet enchevêtrement de souples mélodies, cette musique radieuse, extatique, riche entre toutes les œuvres de Wagner.

Modestement, le jeune et si sympathique compositeur Gaston Rumeau craignait de voir mettre son œuvre en un si imposant voisinage. Ils sont délicats au possible, ses deux chœurs pour voix de femmes et orchestre : le Repos de la Sainte Famille en Egypte, et « Avril », sur le gentil poème de Rémi Belleau. Comme il y a de la fraîcheur et de la sobriété dans cette manière de traiter les voix, tandis que l'orchestre converse avec elles librement ! Tout cela est net, solide et jeune, mais de cette jeunesse saine qui ne confond pas sensibilité avec sensiblerie, pas plus que l'art avec un métiers à trucs. L'auteur avait pris la direction de l'orchestre : il fut applaudi de bon cœur et bissé. Succès bien mérité également pour le violoniste Roger Chomer. Elève de M. Chanel et 1^{er} prix de violon 1924, ce jeune artiste est en train de parfaire à Paris l'excellente formation qu'il a reçue. Il jouait le concerto en sol de Mozart dont l'Andante est particulièrement beau. Son archet, bien à la corde, rend des sons à la fois onctueux et vigoureux.

L'orchestre termina par la « Chasse Fantastique » de E. Guiraud, remarquable poème rempli de rythme et d'une couleur orchestrale très brillante.

A quelques jours d'intervalle, une seconde séance publique était donnée par les élèves du Conservatoire. Il y avait deux quatuors : l'un, avec piano, de E. Chausson, où l'expression est d'un bout à l'autre tellement nerveuse, tendue, qu'elle nous en paraît vieillie ; l'autre, de Haydn, très finement écrit et bien reposant à côté du premier. Exécution suffisamment correcte. Mlle R. Gailleton chanta deux airs de Bizet et de Haendel, donnant une

bonne impression du travail consciencieux qui est la règle chez elle. On reconnaît à Mlle Gaillard de bonnes qualités violonistiques : la Czarda de Jenő Hubay aurait pourtant demandé un peu plus de fantaisie. Mlle Lachal montra dans la 8^e Rhapsodie de Liszt qu'elle possède des doigts exercés : l'interprétation est trop mécanique et la sonorité excessivement dure. Le meilleur succès de la soirée fut pour les jeunes : Mlle Tavernier qui enleva rondement au piano deux jolies pièces de Couperin et Scarlatti ; et M. Javelle qui se sert de son violon d'une main déjà sûre (Sarabande et Rigaudon de Saint-Saëns). Les résultats qu'ils obtiennent paraissent une bonne promesse pour l'avenir.

D'autres concerts d'une bonne tenue musicale ont encore eu lieu, dont je ne puis malheureusement parler : celui de M. A. Chevillon, et celui de la bonne cantatrice Mlle B. Erza avec Mme F. Gauthier, pianiste.

Enfin l'Harmonie de Saint-Etienne offrait le 31 mars une soirée. Sous la direction de M. Legris, les musiciens exécutèrent de leur mieux une « sélection » de X. Leroux, deux œuvrettes de Massenet, une Pastorale déjà entendue de M. Legris, et une « fantaisie » où passèrent les principaux motifs de *Samson et Dalila*. Nous souhaitons toujours à l'Harmonie un bon succès : que ses membres soient sévères pour eux-mêmes et réfléchissent au danger de jouer habituellement devant un public d'amis.

ANDRÉ LÉTANG

LE SPECTACLE A PARIS

L'ATELIER : *Georges Dandin*, de Molière ; *Corilla*, de Gérard de Nerval ; *La Révolte*, de Villiers de l'Isle-Adam.

Reprenons le chemin du bon théâtre, je veux dire : remontons chez Dullin. Ce soir, un spectacle éclectique nous y invite. Et quels noms ! Molière, Villiers de l'Isle-Adam, Gérard de Nerval.

L'auteur délicat de *Sylvie* a mis à la scène une de ces bluettes romantiques dont la trame, plus insubstantielle qu'un proverbe de Musset, est tout aussi nuée de rêve et de poésie : deux hommes se disputent le cœur d'une belle actrice espagnole, Corilla ; l'un est la mélancolie même, l'autre, la fantaisie. Qui l'emportera ? Corilla use de supercherie. Elle donne rendez-vous, pour la même heure, aux deux soupirants ; les deux coqs irrités vont s'entre-déchirer, quand Corilla survient. Elle feint d'abandonner le poète pour suivre le fantaisiste, mais elle revient aussitôt sous le travestisse-

ment d'une bouquetière ! Fi ! le jeune homme n'en a que faire, mais la bouquetière sait dire de beaux vers :

Je suis le ténébreux, le veuf, l'inconsolé...

et voici sur le coup, notre amoureux renflammé. « Que nenni ! dit la belle, votre rival ne cherchait en moi qu'à satisfaire sa vanité ; vous, vous n'aimez que l'actrice... Allons souper ensemble. Nous verrons plus tard.

Belle époque, tout de même, où, sur le mode léger, les graves problèmes de l'amour étaient, sinon résolus, suggérés et commentés.

On a fait à *Georges Dandin* une ovation qui s'adressait d'abord à Molière, car les *Georges Dandin* ont essaimé et notre société moderne en compte une confrérie si prolifique que la pièce, écrite il y a plus de deux siècles, semble née d'hier. Avec Molière, il en sera toujours ainsi, et chaque fois qu'il l'entendra, le spectateur, qui s'y reconnaît, aura l'air de le découvrir.

L'ovation de la salle tenait à reconnaître aussi une mise en scène originale, une recherche agréable du coloris et du pittoresque. La caricature des deux Sottenville est peut-être un peu poussée, et Clitandre en vert pomme est un amoureux bien acide. Mais en revanche il faut louer le *Dandin* douloureux et rentré de M. Corney, qui fut un sot honteux, un affligé de la chair et du cœur d'un jeu très sobre, d'un talent très sûr.

Quant à la *Révolte*, elle met aux prises, certainement, une femme idéaliste et un mari pratique. Les affaires, les chiffres, le commerce n'ont pas étouffé les aspirations de la femme. Elle se révolte, froidement d'abord, puis elle crie sa révolte, puis elle s'enfuit. Trop tard. Où irait-elle ? Que ferait-elle ? Au petit matin, elle rentre chez elle, et reprend, sous ses voiles sombres, la place accoutumée. Cette sœur plus humaine du Nord ne peut trancher d'un seul coup, tous les pauvres liens qui l'attachent au passé. Sujette, elle retourne à son joug.

Villiers a traité ce conflit peu scénique en termes froids et brefs, et avec l'aristocratique mépris que lui inspire un époque de marchands. C'est un sujet profond dont on a tiré, d'autre part, d'importantes moutures. Personne n'a, comme lui, posé la question dans un raccourci tragique et une langue aussi pleine.

PORTE SAINT MARTIN : *Madelon*, de Jean Sarmont.

Le milieu assez artificiel de la pièce ne doit pas en déguiser le fond sérieux ni les richesses de psychologie. Parfois même le trait est si direct et si juste que dégagée de ses colifichets la pièce apparaît comme une comédie de caractère. La *Madelon*, c'est la bonne et belle fille qui a fait marcher nos soldats et qu'un petit bonhomme de musicien va faire marcher à son tour et jusqu'au bout.

Comment Madeleine se trouve-t-elle à New-York où elle reçoit quelques jeunes gens de la colonie française ? Peu importe. Parmi tous ces frelons se trouve Marc-Adolphe, un jeune homme qui a besoin d'être aimé et qui en aura besoin toute sa vie. Il a laissé en France une jeune fille qu'il persiste à aimer malgré, ou peut être en raison de ses dédains, mais dans son exil new-yorkais, il ne serait pas fâché de remplir la vacance de ses jours à l'aide d'un cœur qui lui apportât dévouement et tendresse sans qu'il eût rien à céder en retour. Madeleine, qui en a consolé d'autres, se prête à ce jeu, et notre musicien ne tarde pas à devenir le jeune tyranneau qui s'ignore et ne trouve à déplorer que l'égoïsme d'autrui. Madeleine lui procure quelques relations profitables ; c'était chose due. Madeleine avait quelques vieux amis qui portent ombrage à Marc-Adolphe, elle les chasse ; Marc-Adolphe s'ennuie et regrette les amis de Madeleine, elle les rappelle.

Cependant il continue d'entretenir une correspondance très tendre avec l'amie qu'il a laissée en France. Et lorsqu'il est sur le point de l'épouser, il trouve très naturel de céder Madeleine à un de ces soupirants timides et grognons qui vivent sans espoir à l'ombre d'une femme aimée. Mais la plaisanterie cynique pourrait tourner mal si Madeleine ne s'interposait entre les deux hommes.

Enfin, Marc-Adolphe, malheureux avec sa femme, s'est tout de même acheminé vers la gloire, mais le jour où il va jouer l'œuvre qui doit consacrer son talent, sa mère meurt. Va-t-il renoncer à conduire son orchestre ? Non. Cependant comme il a beaucoup de peine, il fait encore appeler Madeleine pour se décharger sur elle d'un trop plein de douleur qui pourrait gêner l'exécutant. Et Madeleine, toujours en marge de cette vie, consent à lui procurer la consolation, la tendresse et le soutien qu'elle exige.

Trop de facéties allument encore dans cette pièce des lueurs intentionnelles, courtes, clairvoyantes, menues, qui restent un moyen de séduction factice. Mais, heureusement, il y a autre chose : il y a le type très humain de ce jeune conquérant, qui est resté l'enfant gâté de l'amour ; et le type non moins vrai de cette femme généreuse, qui rassasie sur un être qui n'en est pas très digne une fringale de tendresse, souffre un peu, se dévoue quand même et persiste à aimer maternellement, ce qui est peut-être la façon suprême d'aimer.

GUY CHASTEL.

LES LIVRES

A. ERLANDE : *La tragédie du consolateur* (J. Ferenczi et fils « Collection Colette »). — P. MAX : *L'Écorcheuse* (Bibliothèque Charpentier). — JEAN DUFOURT : *Désormais* (Plon). — MYRIAM HARRY : *La vallée des Rois et des Reines* (A. Fayard). — M. LARROUY : *Coups de Roulis* (Les Editions de France). — PIERRE BENOIT : *Le puits de Jacob* (Albin Michel). — MARIE DE LIGNAC : *La Grandeur des Humbles* (Tolra).

Nous avons dit, à propos de son livre *A l'ordre de Dieu*, tout le bien que nous pensions du talent si original de M. Erlande. Nous ne pouvons que le répéter après la lecture de *la Tragédie du Consolateur*. Livre étrange, et qui veut être lu d'une traite... quitte à y revenir pour méditer sur certains passages... Comme dans tout ce que nous avons lu déjà de cet auteur, une « aura » de mystère plane sur ses personnages — pourtant de bons petits bourgeois, des gens de la vie courante, tels que l'on en rencontre dans un bureau, derrière un comptoir, au guichet d'une banque.

Voilà en effet un sujet bien banal : deux époux qui, après s'être ardemment aimés au début de leur union, en arrivent à se détester, à se haïr, à se vouloir male mort, sans véritable raison, sans motif sérieux : ce que l'on appellerait en termes juridiques, *incompatibilité d'humeur*.

Un médecin de nos amis nous disait un jour combien cela était fréquent, et quelles haines latentes couvaient dans ce que l'on est convenu d'appeler « les meilleurs ménages ». Que l'un des deux époux ainsi enragés en arrive au crime, ce n'est pas chose bien extraordinaire, dans un temps où l'on joue du browning avec si grande facilité.

Lisez *La Tragédie du Consolateur*, et vous verrez ce que l'art de M. Erlande a su tirer de ce banal fait divers. Certaines pages vous hanteront, comme celles du *Chat noir*, ce chef-d'œuvre de Poë, et vous en arriverez presque à partager les hallucinations de son étrange et malheureux héros — névrosé ? fou ? amoureux sans espoir ? détraqué par un mysticisme baroque ? On ne sait, et le dénouement vous surprend par son inattendu... et le mystère ne cesse pas.

✱
✱

C'est encore en Andalousie que M. Max, dont nous avons naguère apprécié *Neige maculée*, situe les personnages de son roman dernier né. Il excelle du reste à peindre le caractère espagnol ardent et passionné qui, au milieu d'une Europe aveugle et de plus en plus conquise à la religion du Veau d'Or, a su conserver son originalité native, sa foi, son culte pour un idéal bon ou mauvais, mais étranger à l'américanisme courant.

Le livre de P. Max nous rappelle cette *Marquesita* de J. Talon — œuvre unique, hélas, laissée par un écrivain de race. — Deux ou trois de ses personnages renaissent d'entre nos vieux souvenirs d'il y a quelque vingt-cinq ans : la marquesita Soledad, cette ardente et orgueilleuse fille; la Peinadora, triste amoureuse, et cet extravagant et répugnant *monajillo*, dont le José de *l'Ecorcheuse* est la vivante réplique. — Encore un qui a connu et qui a aimé l'Espagne — et l'a comprise. — Sans oublier Barrès, l'incomparable interprète de l'âme tolédane.

✱
✱

Nous voici dans un autre monde matériel et moral, avec M. Jean Dufourt et son tout récent roman : *Désormais*. Ce nous est une sensation de repos et de détente presque physique que nous donne sa lecture.

Pas d'aventures, là, et pas d'outrance. Tout se passe dans le secret de l'âme de son héros et de son héroïne. Simple trame, comme celle choisie par M. Erlande, et de vie courante : l'histoire d'une jeune fille riche, belle, intelligente, mondaine comme il convient, et adulée de tous, qui, brusquement, par la mort subite — et dans quelles tristes conditions ! — de son père, se voit ruinée, presque déshonorée et — naturellement, pourrait-on dire, hélas ! — abandonnée pour une amie plus heureuse par celui à qui elle avait donné son premier rêve.

C'est l'étude de cette âme et de la répercussion en elle de tous les chocs dont la frappa le malheur, hôte inaccoutumé, et de la lutte qu'elle soutient contre le découragement et le désespoir — comment elle en vient à bout, grâce tout d'abord à Celui qui n'achève pas le roseau brisé, qui n'éteint pas la lampe qui vacille; humainement, plus tard, par l'intervention de l'amour sincère, profond, d'un esprit aussi élevé, d'un cœur aussi noble, aussi délicat que le sien. Elle le méconnaît au début, mais finit par être sa conquête et sa raison de vivre.

Il y a dans ce bel et bon livre une page qui entre toutes nous a profondément touché. Marcienne, nous le précisons bien, est une honnête, saine et pure fille; toutefois ce n'est pas « l'oie blanche » de M. Prévost. Elle avait pour son père, magistrat universellement respecté, un amour profond, basé sur ses qualités, sur sa valeur intellectuelle et morale, autant que sur

sa tendresse de veuf pour la fille qui avait embelli de toutes ses grâces, de tout son charme, le foyer frappé par la mort. Et voilà que l'homme intègre, à la noble existence, pleine de dignité et de vertu, le croyant vivant sa foi... meurt chez une fille, sa maîtresse ! Et toute la boue qui jaillit sur le nom vénéré, sur la chère mémoire ! Comment, comment *lui* a-t-il pu faire *cela*, donner un tel démenti à toute une vie ?

Or, voilà qu'en s'analysant, au lendemain de la rupture — *tacite*, et d'autant plus cruelle — avec son presque fiancé, Marcienne retrouve avec horreur tel rêve, telle sensation, telle pensée qui lui font entrevoir le lourd fardeau qu'est la chair pour l'âme, et certains tempéraments pour les plus hauts esprits. Elle comprend maintenant les luttes qu'a dû soutenir son père, et ses souffrances inconnues de tous, et ses chutes d'autant plus lourdes qu'il tombait de plus haut, d'autant plus cruelles que son esprit était plus lucide, son idéal plus élevé. Le *péché de chair*... la faute de la Madeleine, cette fine, cette délicate et si vibrante et si ardente Marie de Magdala... Elle comprend, elle pardonne... elle s'humilie, car elle sent aussi le même démon s'agiter en elle, et quelle grâce d'En Haut il lui faut pour résister.

De beaux paysages de la riche et pittoresque campagne rhodanienne — proche Lyon — ajoutent une autre beauté à celles dont se pare déjà une œuvre qui nous fait saluer en M. Jean Dufourt un des meilleurs parmi nos jeunes écrivains.

✱
✱

Nous avons déjà parlé du livre que Dmitri de Méréjkowski a consacré aux aventures de Tout ankh Amon à la cour du mystérieux et très puissant souverain de l'île de Crète. M^{me} Myriam Harry, avec cette connaissance profonde d'un Orient qu'elle aime, nous fait visiter les splendeurs et les secrets de la *Vallée des Rois et des Reines*.

Elle nous en décrit minutieusement et amoureuxment les merveilles. La puissante figure de Ramsès II, le philosophe délicat et désabusé que fut Sési I^{er}; les reines et les favorites, depuis la redoutable Hatasou jusqu'à la douce Nofrititi Mimoute « dame de beauté, souveraine de grâce, jeune, chérie et vivante éternellement », sans oublier Ma-Vie-est-le-Soleil, la petite épouse de Tout ankh Amon devant la tombe duquel elle s'arrête longuement; leurs fidèles et leurs ennemis, les compagnons de leur gloire, leurs trésors, la représentation sur les murs de l'hypogée ou les parois du sarcophage des moindres faits de leur existence, M^{me} Myriam Harry fait défiler tout cela sous nos yeux en une fresque ardente et colorée.

Elle nous initie également à leurs soucis, à leurs pensées, de ces pharaons et de ces reines disparus depuis des millénaires. Combien de points de contact avec les plus profondes de nos inquiétudes, et comme s'élève de ces vieilles choses un sentiment qui vient toucher notre cœur !

C'est la confession négative, la plaidoirie du Pharaon devant le Dieu des Morts, Osiris :

« Je n'ai pas pressuré un paysan !
 « Je n'ai pas dépouillé une veuve !
 « Je n'ai pas fait verser des larmes à un pauvre !
 « Je n'ai pas enlevé un gâteau à la bouche d'un enfant ! ».

C'est l'émouvante prière tracée sur la stèle d'une princesse :

« O vous qui vivez sur la terre et passez près de ma tombe, prononcez
 « prononcez mon nom ! Récitez les formules magiques, car le souffle de la
 « bouche du vivant est utile au défunt ! »

Eternel souci de la justice, éternelle soif de l'éternité !

Nous avons dit ailleurs combien nous avons aimé *Le Révolté*, de M. Larrouy. Nous avons pris le même plaisir à lire les péripéties de la croisière que fit à bord du « Montesquieu » le député Puy Pradal et sa charmante fille Béatrice. La leçon des réalités vécues n'est pas perdue pour lui — ce n'est ni un imbécile, ni un malhonnête homme — et le ministre des Travaux Publics Puy Pradal défend avec autant de verve et beaucoup plus de raison ces officiers que le rapporteur du budget de la marine Puy Pradal avait attaqué avec une violence qu'excusaient son ignorance et les préjugés de son parti. Ses aventures avec une dangereuse sirène rencontrée au Caire ; le gentil fleuretage de la fine Béatrice avec l'enseigne Kermao ; la rivalité de celui-ci et de son capitaine ; les incidents de la vie de bord, tour à tour comiques et tragiques, tout cela et bien d'autres péripéties charmeront le lecteur de ce roman qui en apprend plus que bien des gros livres sur la valeur, la dignité et le dévouement de nos marins et de leurs officiers.

Le dernier roman de M. Pierre Benoît *Le Puits de Jacob* marque une nouvelle et intéressante étape dans l'évolution de son talent. De plus en plus, depuis *Mademoiselle de la Ferté*, la partie psychologique de son œuvre prend le pas sur la partie aventure, ou pour mieux dire, il intègre la seconde dans la première, le drame extérieur s'estompe davantage et l'accessoire disparaît. Nous disons : évolution, et non changement radical dans sa manière. Relisez en effet ses premiers romans, et dites si — notamment dans *Königsmark* — vous ne voyez déjà pas en germe le principal du genre auquel Pierre Benoît se consacre aujourd'hui.

L'histoire du sionisme tel qu'il a été rêvé et tel qu'il se développe en réalité, voilà la toile de fond sur laquelle se détachent les personnages amusants ou douloureux, sympathiques ou odieux.

Ancienne Maison L. ROSSI

43, rue Gambetta, 43

--- Saint-Etienne ---

A. Penel-Rossi, Succr

Miroiterie

Encadrement

Terres cuites

Bois doré

Céramiques d'Art

Eclairage de Luxe

Antiquités

Articles Religieux

R. C. St-Etienne 18669

FIANCÉS...

achetez vos Bijoux

A LA MAISON

H. FOUSSARD

1, Place Dorian, 1.

R.C. 15412 SAINT-ETIENNE Tél. 619

vous y trouverez

LES PLUS JOLIES BAGUES

GRAND CHOIX

DE

CADEAUX

pour Premières Communions

Entreprise Générale d'Electricité

ADRIEN PEYRARD

Ingénieur-électricien I. E. G., Expert près des Tribunaux

Magasins et Bureaux :

12, Place Villebœuf, 12

Ateliers :

17-19, Rue Chapelon, 17-19

INSTALLATIONS D'USINES — ÉCLAIRAGE
 -- FORCE MOTRICE — TÉLÉPHONE --
 TABLEAUX DE DISTRIBUTION

Transport de force - Dynamos - Alternateurs - Moteurs
 Installation et Fourniture de Postes radio-téléphonique

SEUL DEPOSITAIRE DE LA

Société Alsacienne de Constructions Mécaniques de Belfort

R. C. Saint-Etienne 12288

TÉLÉPH. 0-11

TÉLÉPH. 0-11

Où faut-il s'assurer ?
A une très forte Compagnie

à LA PRÉVOYANCE-ACCIDENTS

Pour tous les risques Loi et Droit commun,
 y compris : glaces, dégâts des eaux, vol, grêle,
 mortalité du bétail, chevaux de course, aviation.

à LA PRÉVOYANCE-INCENDIE

Pour les risques du feu et des explosions.

à LA PRÉVOYANCE-VIE

Pour les risques du décès, les Rentes Viagères,
 (tarifs minima, combinaisons particulières.)

Assurance contre le Chômage

MARIUS DELOMIER

AGENT GÉNÉRAL

9, Place Dorian, 9 — SAINT-ETIENNE

Téléphone : 400

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

RÉGIE D'IMMEUBLES

R. C. Seine 56.085-56.086-56.087

Ramel, Tardif & Cie

BANQUIERS

SAINT-ETIENNE

Téléphone } 5.54
 } 13.33

FIRMINY

Téléphone n° 9

Toutes opérations

DE

BANQUE - TITRES

BOURSE & CHANGE

R. C. Saint-Étienne 9

Téléphone 5-61 **MAGASINS** Téléphone 5 61

* * * * DU * * * *

CASINO

5, rue Michel-Rondet (anciennement rue des Jardins)

ÉPICERIE FINE

: Gibier - Volailles de Bresse - Comestible :

Charcuterie de Strasbourg

POISSONS D'EAU DOUCE ET MARÉE

Prix très réduit

GRANDS ARRIVAGES

Prix très réduit

LIVRAISON A DOMICILE

LES MAGASINS SONT OUVERTS LES DIMANCHES JUSQU'A MIDI POUR LA VENTE
 DE L'ÉPICERIE ET DU COMESTIBLE

R. C. Saint-Etienne 4234

Agar Moses, Henriette Weill, deux types nouveaux dans sa galerie de portraits féminins. Agar, on l'a comparée à cette trop tendre Annabel du *Lac Salé*, mais, pour être juste, cette comparaison tournera en faveur de la Juive. Malgré ses faiblesses, en effet, Agar sait réagir, s'arracher à l'enlèvement dans le plaisir et le luxe, revenir à son devoir, obéir à la piété envers les siens, envers celui qui, lamentable, incarne cependant les espoirs de la Race. Mais la pauvre Annabel, cire molle, éternelle victime de ses sens, elle ne peut échapper à l'attrait pervers de l'homme haï et méprisé, mais vers lequel sa chair crie éperdument.

Henriette Weill, c'est l'envoutée d'un idéal millénaire auquel elle a voué et sacrifié d'avance sa vie, comme elle lui vouerait et lui sacrifierait toute existence, dont elle jugerait la disparition nécessaire à la réalisation de son rêve.

Un autre dyptique est formé par Israël Cochbas et Paul Elzéar. Israël, c'est Henriette avec, malheureusement, le terrible amour pour Agar fiché comme un dard dans son cœur, obnubilant son cerveau. Il lutte en désespéré pour son idéal double : la résurrection du Peuple Elu ; la possession de celle que — même indigne — il ne peut plus ne pas désirer.

Paul Elzéar, c'est affiné, épuré, le correspondant du caractère d'Agar Mosès. Ses qualités natives n'ont pas été étouffées, déviées par les misères du ghetto oriental.

Le vieux gentilhomme qui l'aime et l'estime fait son portrait moral, avec celui d'Israël modernisé, apprivoisé par l'hospitalité française.

A ce propos, voyez la façon tout à fait juste dont Pierre Benoit envisage la question juive dans notre pays. Il se place sur le terrain qu'il faut, où l'ont précédé des penseurs comme Renan — des Israélites de la valeur de Bernard Lazare : le point de vue racial.

En somme, voilà un maître livre de plus à l'actif d'un maître écrivain, Souhaitons qu'il soit suivi de beaucoup d'autres !

Voici que nous arrive un petit volume de nouvelles dont nous tenons à dire tout le bien qu'il mérite. *La Grandeur des Humbles*, de Mademoiselle de Signac, a déjà été signalée aux lecteurs du « *Mémorial* » dans l'agréable chronique signée quotidiennement d'un modeste pseudonyme collectif : « *Les Dix* ». D'autres voix plus autorisées que la nôtre — celle de Francis Jammes notamment — ont apprécié comme ils le méritaient ces petits tableaux, ces poèmes en prose, qui joignent à la valeur littéraire le parfum exquis d'une foi ardente. Qu'il nous soit permis de prendre notre part dans le concert admiratif : pour cela, nous ne croyons pouvoir mieux faire que d'analyser une des plus touchantes et des plus parfaites de

ces histoires ; la pure vie de sacrifice et d'humble amour d'une enfant trouvée.

Germaine a été ramassée dans un sillon comme une petite alouette par un vieux cantonnier. Placée à l'Orphelinat, elle en sort à neuf ans pour aller garder les oies à la ferme des Aulnaies. Formée à la vie par l'excellente femme à qui elle est confiée, gaie, vaillante et bonne, elle s'attire l'affection de tous, même de Bertie, la petite idiote. Un jour la grossièreté d'un valet ivre lui apprend son malheur : Germaine n'a pas de maman ! Sa joie tombe, et son courage, et cette douce vertu qui lui faisait aimer toutes choses et toutes gens.

Le vieux curé qui la prépare à sa première communion lui apprend à connaître la Mère de tous, et surtout des petits abandonnés, la douce Vierge de Bethléem. Germaine redevient la brave et bonne fille d'antan. Lorsque le malheur frappe sa pauvre maîtresse, c'est elle qui recueille Bertie, et la soigne, et s'en fait aimer ; c'est elle qui se dévouera plus tard, lorsque le fermier tombera victime de l'absinthe et du trois-six ; c'est elle qui, pour tous gages, a demandé la permission de faire l'aumône aux chemineaux, aux malheureux qui passent devant la ferme ; c'est elle enfin qui, morte de faim et de froid dans la cahute où, pauvre vieille chassée de partout, elle s'est retirée, fera fleurir sur sa tombe les miracles et les roses merveilleuses.

Voilà un bel et bon livre que nous voudrions voir dans toutes les mains et surtout dans celles des petits enfants. C'est, nous reprenons la comparaison du « Mémorial » — un beau vitrail, ou mieux, un de ces tableaux naïfs et si vrais, et d'une si rare et inexprimable beauté, que seuls ont su créer, du meilleur de leur foi ardente, les vieux maîtres du Moyen Âge.

ÉDOUARD BORIE.

LES IDÉES, LES ŒUVRES ET LES FAITS

LE CINÉMA

Le cinéma fait tort au théâtre et celui-ci ne se fait pas faute de se plaindre. Les salles de cinéma sont pleines, à tout le moins le samedi et le dimanche. Et cependant... Beaucoup le boudent qu'il a toujours déçus ; et ceux mêmes qui lui sont fidèles ne vont à lui que résignés, et parce qu'ils ne lui demandent pas beaucoup. C'est un fait que, dans la plupart des salles de cinéma, tout respire la médiocrité : composition mercantile des programmes (ils disent, les malheureux : programmation), banalité des locaux, mesquinerie de la publicité. Tout est conçu là pour un public médiocre.

Cela exprime et explique la situation du cinéma en France. M. René Bizet le signale très justement dans l'*Ami du Lettré* : « l'art cinématographique a été pratiqué chez nous, dès le début, par des gens qui n'ont pas eu confiance en lui. » Il est devenu la proie des ratés de toutes les branches voisines, théâtre, littérature. Personne n'a cherché à lui donner une vraie personnalité : des acteurs de second plan ont joué devant l'écran comme ils faisaient sur scène, des metteurs en scène sans originalité ont traduit en film le roman à succès ou le vaudeville facile. L'industrialisation n'a fait qu'amplifier les erreurs primitives : les capitaux sont venus aux exploitations faciles, ils ne se sont pas prêtés aux recherches originales.

Avec le cinéma pourtant, un procédé nouveau était proposé qui affranchit la traduction de la pensée de toutes les obligations du temps et de l'espace. On peut supposer qu'un art en peut naître, en doit naître. Mais c'est une aventure assez commune que l'on demande à un procédé ce pour quoi il n'est pas fait et ce qui convient sans effort à un procédé voisin. A la peinture qui exprime une sensibilité personnelle, c'est erreur de demander l'image exacte d'un paysage que donne la photographie ; on exige de la tapisserie un tour de force inutile quand on lui fait reproduire un tableau, la mode est ridicule lorsqu'elle impose à toutes illustrations du livre le procédé de la gravure sur bois qui ne convient qu'à certaines de caractère particulier. On pourrait énumérer les exemples à l'infini.

Le cinéma, avec ses qualités à lui, peut être autre chose, doit être autre chose qu'une caricature du roman ou du drame. A vrai dire, on commence à le sentir. Quelques uns, très rares jusqu'ici, chez nous du moins, car l'Étranger (Allemagne, Pays Scandinaves, Amérique) fait preuve de plus d'originalité, cherchent, sans rencontrer la faveur du public, ni des éditeurs. Mais l'idée gagne en profondeur. Nous n'en voulons pour preuve que le lancement par la *N. R. F.* d'une nouvelle collection, *Cinario* : il s'agit de libérer le cinéma des inepties qui l'encombrent aujourd'hui et surtout de la transposition du livre à l'écran, en invitant les meilleurs écrivains à écrire pour le cinéma des scénarios.

La grosse question est de donner confiance dans le cinéma aux artistes créateurs, et aussi au public, au vrai public qui fait le goût. L'art cinématographique sera possible, à condition qu'on en admette la possibilité. C'est une rude tâche et qui rencontrera un sérieux obstacle dans les procédés actuels de la publicité. Rien ne peut être plus nuisible que la déception du *Miracle des Loups*. Sur la foi d'une publicité admirablement réussie, on a pu croire qu'il y avait là une œuvre d'art parfaite : c'est un film comme on en a vu déjà beaucoup, où les masses de figurants sont à vrai dire bien réglées, où il y a de belles photographies et à côté des fautes de goût pénibles, mais où, en tout cas, il est impossible de découvrir une invention proprement cinématographique.

Les articles de la presse étrangère sur le *Miracle des Loups*, aussi élogieux

que furent les nôtres, est pour nous faire croire que la production étrangère n'est pas tellement au dessus de la nôtre. Mince consolation qui ne peut nous cacher la réalité. Le cinéma attend encore de naître comme un art spécial. Les artistes qui s'en préoccupent sont partout une minorité; qu'importe, ceux-là du moins existent. Le rôle le plus important sera dévolu demain au public qui peut forcer les entreprises cinématographiques à prêter attention aux suggestions des chercheurs: il suffirait que le public, et l'élite du public, eût confiance dans l'avenir du cinéma.

L. R.

LE MUSCLE

Un groupe de parlementaires demande que les réunions sportives soient dispensées de la taxe du droit des pauvres. Déjà leurs affiches sont exonérées du timbre. Nul doute que ce nouveau dégrèvement soit accordé. Les faveurs sont au muscle.

Ce serait bien si les conditions économiques ne faisaient pas chaque jour l'existence plus difficile à l'esprit. Mais pour l'intelligence et l'art, aucune faveur.

Ces Messieurs vont fort. Oh! nous ne sommes pas les adversaires du sport, encore qu'il y ait beaucoup à dire sur la façon dont il est pratiqué en France (allez voir le spectacle hideux de la seconde partie d'un match de rugby dans notre région jouée entre des athlètes (!) claqués qu'une éducation physique rationnelle n'a pas préparés à un aussi rude effort). Mais que l'on mesure la juste part de chaque chose. Les excès provoquent des réactions. J'en connais quelques uns, et parmi de sincères abstinentes, qui en arrivent à déplorer la disparition des cafés, comme des seules réunions où beaucoup trouvèrent l'unique occasion des échanges d'idées.

Le beau muscle est beau et bon sans doute, mais il vaut surtout comme le support d'une saine pensée.

LA GERMANOPHILIE REPREND SON COURS

Nous avons consacré il y a deux mois un long compte rendu à la conférence que M. J. M. Carré a faite à l'Association des anciens Elèves du Lycée sur « les illusions des écrivains français sur l'Allemagne ».

Nous pourrions lire aujourd'hui dans l'*Ere nouvelle*, sous la signature de M. Victor Basch: « Nous admirons en Allemagne ce que nous y avons toujours admiré: sa philosophie, sa musique, sa poésie lyrique, son génie d'organisation ».

Il serait exagéré sans doute de ranger M. Victor Basch au nombre des

écrivains français. Le danger est là cependant de voir recommencer les illusions du XIX^e siècle. L'exploitation de ces illusions par la politique n'est pas pour apporter plus de clarté ni pour rendre moins nocif ce mouvement. Curieuse position d'esprit n'est-il pas vrai, celle qui permet, au nom d'un esprit affranchi du nationalisme, d'admirer chez le voisin la soumission de toutes choses à l'intérêt de la patrie.

LE SOUVENIR DE GABRIEL VICAIRE

Il y aura 25 ans, le 23 septembre prochain, que Gabriel Vicaire repose dans le petit cimetière d'Amberieux qu'il avait si délicieusement chanté.

Quelques amis et admirateurs du poète des Emaux bressans et d'au pays des ajoncs ont eu à cœur que cet anniversaire soit commémoré, et se sont constitués en Comité pour organiser diverses réunions en Bresse, en Bretagne et à Paris, cette dernière fixée, en principe, à fin octobre 1925.

Cette initiative sera accueillie avec empressement par tous les amis de la poésie et des Lettres françaises qui ne peuvent rester insensibles au souvenir d'un des plus délicats de nos poètes et vraiment digne du nom de Maître.

Les Amitiés, désireuses de s'associer à cet hommage, recevront avec plaisir les adhésions qui leur seront envoyées. Elles se chargent de les transmettre au Comité, ainsi que toutes souscriptions — si modestes soient-elles — qui leur parviendront.

Le Comité d'action est présidé par M. Le Goffic. Parmi ses membres nous relevons les noms de nos collaborateurs Jean Lebrau et Louis Pize.

A. F. V.

LA REVUE JUIVE

La *Revue juive* publie son second numéro. Il confirme l'impression, très franche d'ailleurs, que nous avait donnée la lecture du premier cahier. On connaît le dessein des fondateurs de la revue: publier des articles d'écrivains et de savants juifs, des études sur les questions juives; renseigner sur les mouvements de la pensée juive, traduite par des Juifs ou interprétée par des non Juifs, c'est l'objet des *Notes* consacrées aux livres; renseigner sur l'existence de la nation juive, c'est l'objet des *Documents*, où sont étudiés dans toutes les nations les événements où sont intéressés les Juifs. La *Revue* bien composée est très bien présentée aux éditions de la N. R. F.

C'est un fait que la nouvelle publication a été partout bien accueillie. Son apparition est un signe des temps: elle confirme une étape de l'évolution du monde devant la question juive, elle annonce peut-être une orientation nouvelle de cette question.

La franchise de la nouvelle revue suffirait à lui mériter toute sympathie. Nous n'avons jamais pu comprendre pour notre part que quelques-uns qui parlent couramment des « juifs » se croient obligés, quand l'un d'eux est

présent, de prononcer « israélites ». Cela nous est apparu toujours comme une injure au peuple juif. La nouvelle revue affirme bellement sa qualité de juive, mais aussi, et par là même, elle se pose, qu'elle le veuille réellement ou non, comme moniteur de la « nation juive ». Et voilà qui annonce peut-être cette orientation nouvelle de la question juive : les Juifs, longtemps poursuivis par les nations chrétiennes, se sont imposés à toutes, après de longs et patients efforts, et, à ce moment, ils s'affirment en exprimant leur vraie nature, comme nation. Le Sionisme, dont on a souri, finira peut-être par transformer la vie d'Israël dans le monde. Ce point, presque paradoxal, vaut d'être noté.

Et voilà qui est aussi pour renverser un mensonge contemporain, en vérifiant que les mouvements de la vie mondiale où les gens à courte vue voient l'influence des seules questions économiques, se nourrissent avant tout d'inspirations religieuses. Par contre, ce numéro où la *Revue Juive* a tort de demander à des hommes politiques leurs jugements sur l'Université hébraïque, confirme le creux et l'imbécillité sans seconde de l'éloquence politicienne. Nous n'en voulons pour preuve que ce « message » qui mérite d'être conservé comme un modèle du genre. Par discrétion nous négligeons d'en citer l'auteur :

La pensée moderne allume ses flambeaux sur toutes les cimes, Jérusalem est un des plus hauts sommets de l'histoire de la civilisation, et une Université hébraïque ne peut que contribuer à y renouer et y développer les plus illustres traditions.

Je souhaite qu'elle soit un de ces foyers vers lesquels, de tous les coins de l'horizon intellectuel, se tournent les esprits avides de lumière et de généreuses inspirations. Elle devra être un faisceau de clartés morales et spirituelles, dont le rayonnement contribuera à dissiper les ténèbres qui pèsent toujours sur notre douloureuse humanité.

Tous les intellectuels du monde entier peuvent donc saluer en l'Université hébraïque de Jérusalem une de ces institutions par lesquelles la recherche scientifique ouvrira toujours plus grande sur l'Univers la porte des temples sereins de la Vérité.

Voilà bien l'abomination de la désolation, prédite par le Prophète !

LA COOPÉRATION DES IDÉES (1).

Ce ne sera pas la rubrique la moins intéressante de la *Coopération des idées* que son *Anthologie de la Bêtise*. On retirera de sa lecture quelques joies amères, mais bien souvent aussi un enseignement utile. M. Georges Deherme est guidé dans son choix de citations par le souci de la Pensée, et le respect des principes de l'intelligence ; et ses analyses plus d'une fois renverseront facilement les formules toutes faites, transmises par routine,

(1) *La Coopération des idées*. Abonnement à 10 numéros, 10 francs. Pour tout ce qui concerne la *Coopération des idées*, écrire à M. Georges Deherme à Aups (Var).

et que l'esprit accepte, hélas ! sans en mesurer l'imbécillité et la nocivité. Dans ce second numéro de « l'organe de la réaction du bon sens » c'est une joie pour l'esprit de voir bousculer les billevesées de « nos pacifistes ».

Nous ne résistons pas au plaisir de reproduire l'*Invocation* qui ouvre cette anthologie :

Toi, qui construis le néant, additionnes les zéros, agites le vide et affirmes la négation, ô Bêtise, ton règne est arrivé.

La Démocratie te doit l'être. Elle n'est que par toi, en toi, pour toi. Ses hypotèses sont l'Argent-Père, le Nombre-Fils, la Phrase-Saint-Esprit ; mais toi, tu es sa nature, tu es le tout, tu es Dieu.

Nulle autre idole n'a obtenu des hommes les sacrifices que te dédient les peuples prosternés. Ton pouvoir est devenu sans limite, et désormais, comme on l'a dit, toi seule donnes l'idée de l'infini.

Après la guerre, après le bolchevisme, après la défaite décisive de la victoire, reconnaissons-le humblement, tu as vaincu ce qui subsistait encore, chez les hommes, de bon sens et de dévouement, c'est-à-dire d'intelligence.

La librairie, la presse, la tribune, l'école, rivalisent de zèle à enseigner tes dogmes et à proclamer tes oracles. Et le miracle prodigieux, qui témoigne de ta divinité, c'est que tu n'as pas à les y contraindre. Femmelins de littérature, prostitués du verbe, griots du journal, simoniaques de la pensée, histrions, bonimenteurs, sophistes, rhéteurs, mandarins et pédants, c'est volontairement qu'ils s'asservissent, c'est avec orgueil qu'ils s'avilissent. Tu n'as qu'à leur promettre le succès par le nombre qui t'exprime, l'Argent qui te fait omnipotente et la Phrase qui te nimbe et t'exalte.

D'ailleurs, qui ne participe point à ton culte, qui ne te rend pas publiquement hommage, qui a la témérité de bien penser, il est bafoué, brisé, excommunié de la Publicité. Tu ensevelis l'impie, lui et son œuvre, dans le sépulcre du silence, à jamais.

Aussi convient-il de t'invoquer, ô Très Haute ! Voix formidable de la multitude ! Dispensatrice des sportules, des places, des honneurs et de la renommée !...

Nous t'offrons cette Anthologie de tes poètes qui s'ignorent pour en orner tes autels. Qu'elle confonde tes blasphémateurs et fasse resplendir ta gloire. Elle montrera que rien ne saurait ébranler son trône, ni offusquer son rayonnement. Tu es l'unanimité. Tu domines sur tout. Tu as réalisé ce qu'ont tenté en vain les conquérants, les prophètes, les papes et les dieux : l'Unité. Par toi, la mode, des gestes, des paroles, des vêtements, n'a pas de schismatique. De Paris à Zongo, de New-York à Koukou-Nor, que tes fidèles soient jaunes, noirs ou blancs, qu'ils s'entretuent sauvagement ou scientifiquement, que le thermomètre marque 50° au-dessus ou au-dessous de zéro, il n'en est pas un qui oserait se montrer, passé la vingtième heure, sans avoir endossé pour te complaire l'habit sacré.

Nous t'invoquons, ô divine, pour que tu nous gardes de toute hérésie, de la présomptueuse tentation de t'améliorer. Ce serait te diminuer et donc t'outrager. Pure, absolue, affranchie du despotisme de l'esprit, tu es parfaite, dans l'espace et dans le temps. Car le passé, tu le refais à ta mesure incommensurable ; le présent, tu le crées à ta fantaisie imprévisible ; et l'avenir, tu le prépares à ton image.

C'est pourquoi la grande vaincue de ce siècle qui est l'Intelligence, ni la crois-

sante misère des hommes ne doivent inspirer ta pitié. Sois ce que tu es, ne te renonce pas. Reste la Bêtise, nument.

Ton essence est la stupidité, la bestialité, la méchanceté. Tout effort que tu fais pour comprendre l'idée lui est plus funeste que ton anathème, et ta charité est plus nocive que ta haine de l'ordre. N'abdique donc point. L'impassibilité devant l'erreur et le mal fut toujours la vertu suprême de toute déité.....

Et donc, ainsi soit-il !

“ AU PRINTEMPS ” “ NEW SPORT ”

3 et 3^{bis}, rue Général-Foy — SAINT-ÉTIENNE

Hautes Nouveautés et Lingerie Fine pour Dames Hommes et Enfants

::: ARTICLES ÉLÉGANTS ET DE BON GOUT :::

SPECIALITÉ pour ENFANTS, LAFFÈTES, etc.

Stéphanois

LA CHAUSSURE QUI VA

G. CAÑELLAS JEUNE RUE GAMBETTA 42 ST-ÉTIENNE

Parasolerie Stéphanoise

2, Rues Camille-Colard et Comédie, Place Dorian

MAISON LUC

PARAPLUIES, OMBRELLES, CANNES
PARASOLERIE EN TOUS GENRES

RAYON SPÉCIAL DE

Tapis ~ Linoleums ~ Toiles cirées

MAISON DE CONFIANCE

R. C. St-Etienne 18126

CHEZ



PLON

HENRI LAVEDAN
de l'Académie française

LE CHEMIN DU SALUT

* * * * *

MADAME LESOIR

Roman in-16. Deux volumes..... 15 fr.

DÉJA PARUS

IRÈNE OLETTE..... 9 fr.
GAUDIAS (2 volumes)..... 14 fr.
PANTEAU (2 volumes)..... 14 fr.

CHARLES DE BORDEU

UN CADET DE BÉARN

Un roman in-16..... 7 fr. 50

JÉRÔME & JEAN THARAUD

LA VIE ET LA MORT DE DÉROULÈDE

In-16..... 7 fr. 50

JACQUES ROUJON

LA VIE ET LES OPINIONS D'ANATOLE FRANCE

In-16..... 7 fr. 50

ANTOINE ALBALAT

COMMENT ON DEVIENT ÉCRIVAIN

In-16..... 7 fr. 50

LUCIEN DUBECH

LE THÉÂTRE

1918-1923

In-16, de la collection "LA CRITIQUE"..... 7 fr. 50

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LIBRAIRIE - PAPETERIE

H. LARDANCHET

2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2
(Angle de la rue de la Paix)

— ✂ — SAINT-ÉTIENNE — ✂ —

TOUTES LES NOUVEAUTÉS DE LIBRAIRIE, BEAUX-ARTS
VOYAGES, HISTOIRE
PUBLICATIONS ARTISTIQUES

OUVRAGES ET OBJETS RELIGIEUX

RELIURE DE LUXE

ESTAMPES EN COULEURS — IVOIRES, ÉMAUX, BRONZES
BIJOUTERIE RELIGIEUSE

CADEAUX POUR PREMIÈRE COMMUNION
ET CORBEILLES DE MARIAGE
BEAUX MISSELS

PAPETERIE DE LUXE

DEMI-LUXE

ET ORDINAIRE

Papiers à lettres, Cartes-correspondance, Encriers, Compas,
Crayons, Porté-mine, Fournitures pour le Dessin et l'Aquarelle,
Stylographes, Encres, Garnitures de Bureau.

TIMBRAGE DU PAPIER A LETTRES

R. C. St-Etienne 9011

TELEPHONE : 10-90

IMPRIMERIE
PEYRIER.
ROUCHON,
CANTON,
LE PUY.